

Des  
**TERRES**  
& ailes

UN PROGRAMME  
DE LA LPO

# DIAGNOSTIC BIODIVERSITE DE L'EXPLOITATION

« Mas des Auribelles »

2021



LPO Occitanie  
Délégation Territoriale de L'Hérault  
15 Rue du Faucon crécerellette  
34560 Villeveyrac



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
OCCITANIE



## La LPO Occitanie Délégation Hérault et le programme « Des Terres et Des Ailes »

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est une association de protection de l'environnement française fondée en 1912. La LPO agit pour la protection des espèces, la préservation des espaces ; la sensibilisation à l'environnement et l'accompagnement des entreprises et des collectivités.

La LPO France et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) France ont lancé en 2018 le programme Des Terres & Des Ailes avec pour ambition d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution et la valorisation de leurs pratiques en faveur de la biodiversité, que ce soit par le changement de pratiques culturales, la mise en place d'aménagements, ou la conservation d'infrastructures agro-écologiques.

La délégation territoriale Hérault de la LPO Occitanie (LPO OC DT Hérault) est l'association locale de la LPO dans le département depuis 2006, elle est également l'opératrice de la déclinaison héraultaise du programme Des Terres et Des Ailes. La LPO OC DT Hérault, en plus de sa mission de sensibilisation, d'expertise et de conservation des espaces et des espèces a également la particularité de disposer d'un Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage.

### ***Siège social :***

#### **LPO Occitanie – Délégation Territoriale de l'Hérault**



Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage

15 Rue du Faucon crécerellette, 34560 VILLEVEYRAC



Site : [www.herault.lpo.fr](http://www.herault.lpo.fr)



Email : [herault@lpo.fr](mailto:herault@lpo.fr)



Tél. 04 67 78 76 24 (Bureaux)

### ***Représentants :***

Pierre Maigre, Président LPO Occitanie

Julian Leviol, Président de la délégation Hérault

### ***Coordination départementale du projet :***

Remi Catala

### ***Rédaction :***

Elia Clazure



## Sommaire

•	Introduction.....	5
1.	Contexte général .....	5
2.	Méthodologie .....	5
A.	Le diagnostic d'exploitation.....	5
B.	Le diagnostic des Infrastructures Agroécologiques (IAE) .....	5
C.	Le diagnostic de la biodiversité .....	6
•	Localisation du domaine.....	8
•	Le diagnostic d'exploitation.....	10
1.	Généralités .....	10
A.	Le terrain :.....	10
B.	Les Infrastructures :.....	10
C.	Les activités économiques :.....	10
2.	Gestion des cultures .....	10
A.	Les cultures.....	10
B.	La gestion des bio-agresseurs.....	10
C.	La gestion de l'enherbement.....	10
D.	Le travail du sol.....	10
E.	La gestion de l'eau.....	10
•	Le diagnostic des éléments paysagers.....	14
1.	Les Infrastructures Agroécologiques présentes .....	14
A.	Les surfaces enherbées .....	14
B.	Les murets .....	14
C.	Les boisements .....	15
D.	Les fossés .....	15
E.	Les arbres isolés.....	16
F.	Les haies .....	16
G.	Les ronciers.....	17
2.	Les Infrastructures humaines .....	17
•	Le diagnostic de biodiversité .....	21
1.	Inventaire de l'avifaune.....	22
2.	Inventaires des reptiles .....	38
3.	Inventaire amphibiens.....	40





4.	Inventaire des papillons diurnes (rhopalocère).....	42
5.	Inventaire des Chauves-Souris (chiroptère) .....	44
•	Synthèse et propositions de gestions.....	55
1.	Les points forts .....	55
2.	Les points à améliorer .....	55
3.	Propositions de gestions.....	56
4.	Accompagnement technique et financier .....	59
•	Conclusion .....	59
•	Fiches Action.....	59
•	Annexes .....	69
1.	Questionnaire de pré-diagnostic complété.....	69
2.	Code atlas et leurs significations .....	75
3.	Statuts de conservation et leur signification.....	76





## ➤ Introduction

### 1. Contexte général

Les récentes études menées par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) démontrent que l'effondrement de la biodiversité est une réalité. Sur une moyenne internationale, on estime qu'au cours des 40 dernières années, 60% des populations de vertébrés (poissons, oiseaux, mammifères, etc..) et 80% d'insectes ont disparu. Pour les populations d'oiseaux des milieux agricoles, le MNHN estime une perte de 30% des effectifs.

C'est dans ce contexte que le réseau LPO et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) ont lancé en 2018 le programme **Des Terres & Des Ailes** à l'échelle nationale.



L'ambition de ce programme est simple : **accompagner et valoriser les agriculteurs qui agissent pour la nature**. Chaque agriculteur, paysan, éleveur ou exploitant agricole pourra concrètement agir sur ses terres, à son échelle, à sa convenance, dans un élan collectif, afin d'offrir aux espèces qui ont déserté nos campagnes la possibilité de revenir s'y installer et à celles qui sont encore présentes de pouvoir y rester.

La LPO DT Hérault représentante locale de la LPO France s'est donc engagée dans ce programme afin de développer dans le département une

dynamique d'engagement d'agriculteurs pour la nature. Pour ce faire, elle a décidé de les accompagner dans la mise en place d'aménagements et de pratiques plus respectueuses de la biodiversité et de les valoriser.

Forte de plus de 900 adhérents, la LPO DT Hérault souhaite également impliquer au maximum ses bénévoles dans ce programme afin qu'il soit aussi, en plus d'être un projet agro-environnemental, un projet social.

### 2. Méthodologie

#### A. Le diagnostic d'exploitation

Un entretien individuel avec l'agriculteur.trice permet de comprendre le système d'exploitation, les pratiques agricoles et les contraintes liées aux milieux. Ces derniers nous font part de leurs motivations d'améliorer la biodiversité sur leur ferme. Ce diagnostic succinct d'exploitation est réalisé à partir d'un questionnaire (Cf. annexe 1).

#### B. Le diagnostic des Infrastructures Agroécologiques (IAE)

Il est réalisé sur une demi-journée lors de la visite de terrain et prend en compte les éléments naturels et paysagers de l'exploitation (haies, points d'eau, patrimoine bâti...). Les linéaires de haies, de lisières ainsi que le nombre d'arbres isolés sont identifiés et répertoriés par logiciel cartographique afin de compléter les notes de terrain. Un arbre est considéré comme isolé lorsqu'il est seul ou en petit bosquet au milieu d'une parcelle ou isolé au sein d'une haie basse.



### C. Le diagnostic de la biodiversité

Nous avons choisi d'inventorier prioritairement les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les chiroptères et les papillons de jours (rhopalocères).

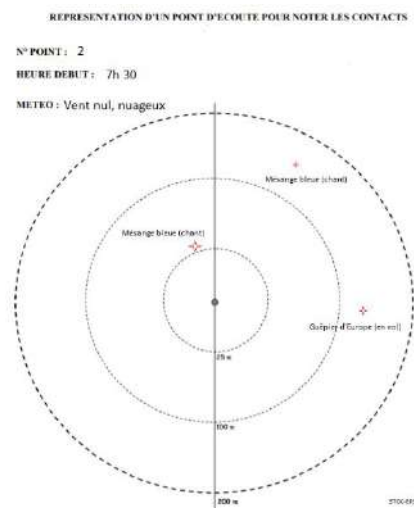


Figure 1 : Fiche terrain pour points d'écoute

Les résultats d'inventaires faunistiques sont présentés sous forme de tableau énumérant les espèces rencontrées lors de la visite de terrain, leur état de conservation, leur protection potentielle ainsi que la présence ou non d'enjeux. L'ensemble de ces résultats ne sauraient prétendre à l'exhaustivité en raison du caractère trop ponctuel dans le temps de cette expertise mais donnent néanmoins une image de la richesse en espèces présentes sur l'exploitation. De plus, cet inventaire est complété, lorsqu'elles existent, par les données naturalistes extraites de la base de données Faune-Occitanie.

#### a. Diagnostic de l'avifaune

Des points sont placés sur les différentes parcelles de l'exploitation, en fonction des contraintes liées au morcellement et à la surface de l'exploitation. Ces points sont distants entre eux d'un minimum de 300 m afin d'éviter de compter deux fois le même individu depuis deux points différents.

Durant 15 min et sur chaque point seront notés tous les oiseaux observés ou entendus dans un rayon de 200m. Ils seront saisis sur fiche terrain ou directement sur l'application **NaturaList** afin de compléter les données Faune-Occitanie.

L'utilisation de ce protocole par point d'écoute permet ainsi d'optimiser au maximum le temps imparti pour la prospection (seulement une journée), et d'avoir un aperçu le plus précis possible des espèces fréquentant et se reproduisant sur les terres de l'exploitation.

Cet inventaire a lieu entre le mois de janvier et février pour les oiseaux hivernants et le mois d'avril et juin pour les oiseaux nicheurs. Il est réalisé, dans la mesure du possible, un jour sans vent et sans pluie au lever du soleil et jusqu'à trois heures après.

#### b. Diagnostic des amphibiens et reptiles

Les reptiles sont inventoriés le long de transect dans des milieux favorables (bordures, bandes enherbées et bâti). Tous les reptiles observés seront comptabilisés. Le transect est intégré à la cartographie de l'exploitation de manière à pouvoir être répété ultérieurement si besoin.



Figure 2 : Lézard des murailles en thermorégulation © T. Marchal

Ce suivi se déroule au printemps entre avril et juin. Ils sont effectués en début de matinée. Les journées froides, pluvieuses ou de grand vent seront évitées. Une météo variable ou nuageuse sera préférée à une journée chaude et ensoleillée.



## Diagnostic de l'exploitation « Mas des Auribelles »

Les reptiles étant des animaux ectothermes (la régulation de leur température corporelle dépend des conditions extérieures), ils sont plus facilement observables lors de leur phase de thermorégulation ou d'héliothermie. Une journée chaude ou ensoleillée induit une thermorégulation rapide et donc une faible exposition des reptiles. Le chant des grenouilles, rainettes et crapauds est spécifique et il permet d'identifier les différentes espèces. On choisit des points d'écoute permettant de couvrir des zones potentielles de présence d'espèces. On veillera cependant à contrôler les conditions climatiques des journées ou nuits d'écoute car l'activité de chants des amphibiens est fortement influencée par la température et le vent. Les points d'écoutes dureront 10 min et seront faits au crépuscule. Si des mares ou points d'eaux (fossé, cours d'eau, lavoir...) sont présents sur l'exploitation ils seront prospectés à vue pour identifier les urodèles (salamandres et tritons) et anoures (grenouilles et crapauds).

### c. Diagnostic des papillons

Ce suivi se déroule au printemps entre avril et juin avec une météo chaude et ensoleillée. Les journées de pluie ou de grand vent sont à éviter.



Figure 3 : Machaon © P. Maigre

Pour cela, une méthode de transect est utilisée. Les insectes sont capturés à l'aide d'un filet à papillons et/ou identifiés à vue. L'identification à l'espèce dans certains groupes n'étant pas possible, l'identification pourra s'arrêter au groupe, au genre ou à l'espèce.

Si d'autres insectes ou arthropodes, facilement identifiables, sont rencontrés durant ce même protocole, ils seront rajoutés à la liste des espèces.

### d. Diagnostic des chiroptères

La méthode du point fixe de vigie chiro est utilisée pour inventorier les chiroptères présents sur les parcelles. Un enregistreur acoustique type SM4 est posé dans le lieu le plus favorable de l'exploitation (haie, couloir de déplacement, point d'eau, etc...) entre le mois de Mai et le mois de juin (idéalement 15 mai-15 juin). Les données sont enregistrées durant une nuit puis analysées via le logiciel Tadarida de Vigie chiro. Si l'exploitation est grande, deux enregistreurs pourront être utilisés, ils devront néanmoins être espacés d'au moins 250m. La nuit d'écoute doit être une nuit avec des conditions météorologiques favorables :

On prend comme critère et par ordre de priorité :

- ✓ Pas de pluie prévue
- ✓ Pas de prévisions de rafales de vent supérieures à 30 km/h
- ✓ Une température relativement clémente en début de nuit, seuil à ajuster selon du contexte local
- ✓ (15°C en contexte méditerranéen, 8°C - 12°C degré en montagne).

L'enregistreur pourra être posé et récupéré lors de la prospection d'un autre taxon afin de gagner du temps.



Figure 4 : Enregistreur acoustique SM4



## ➤ Localisation du domaine

**Département :** Hérault

**Communes :** Pézenas (34120) et Caux (34720)

**Surface :** 20 Ha

**Coordonnées :** 3 rue Condorcet, Pézenas

**Nom, prénom de l'exploitant :** Marie-Hélène Chassagne

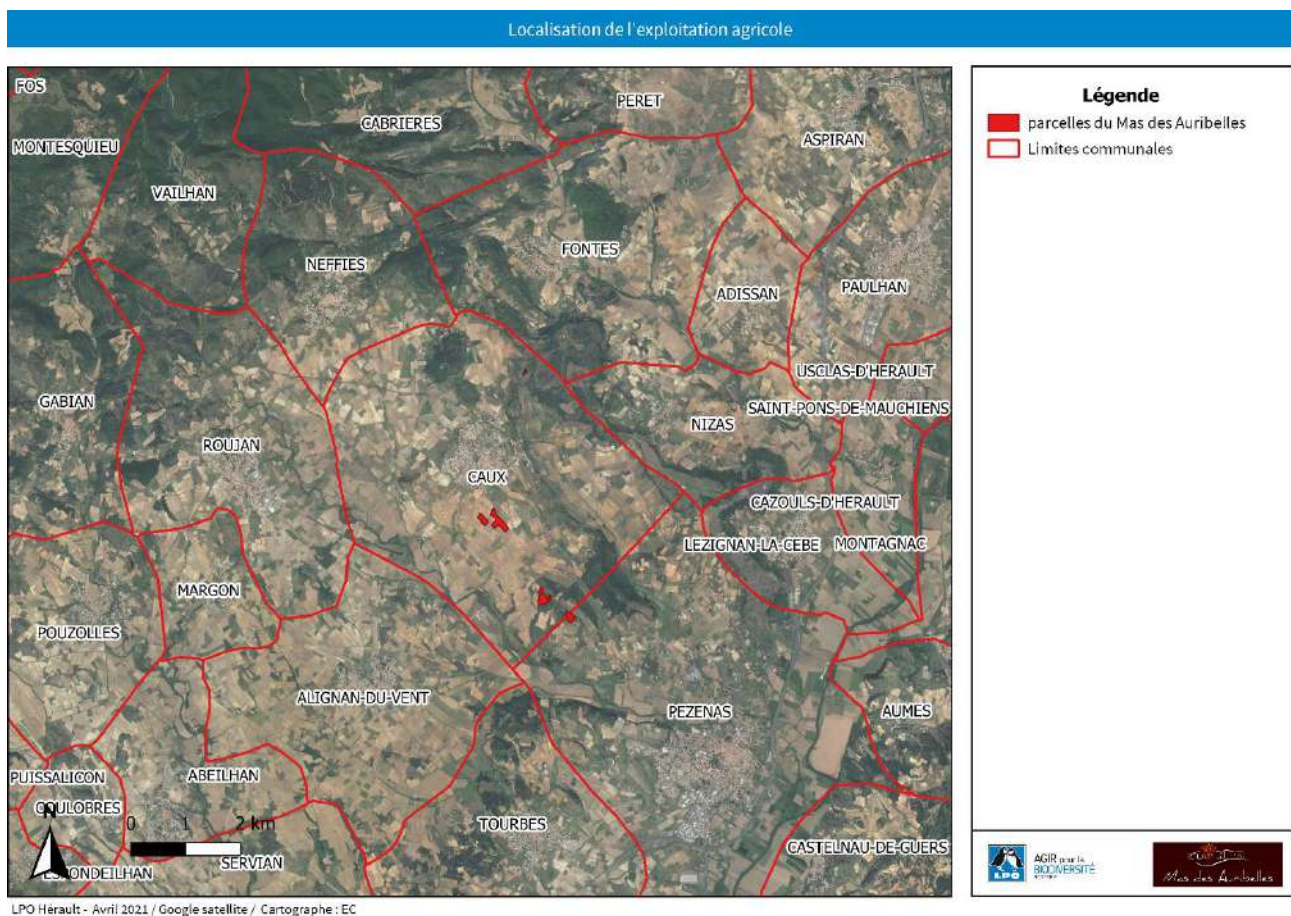
**Nom de l'exploitation :** Mas des Auribelles

**Localisation et description des parcelles :** Les parcelles se trouvent principalement sur la commune de Caux et une se trouve sur la commune de Pézenas.

La parcelle du sud, qui se situe sur la commune de Pézenas, est entourée de boisements et d'une haie composés principalement de chênes.

La parcelle centrale ne comporte pas de vignes, c'est là que se situe les bâtiments, il y a également des moutons, des poules, une prairie et des boisements plus ou moins denses.

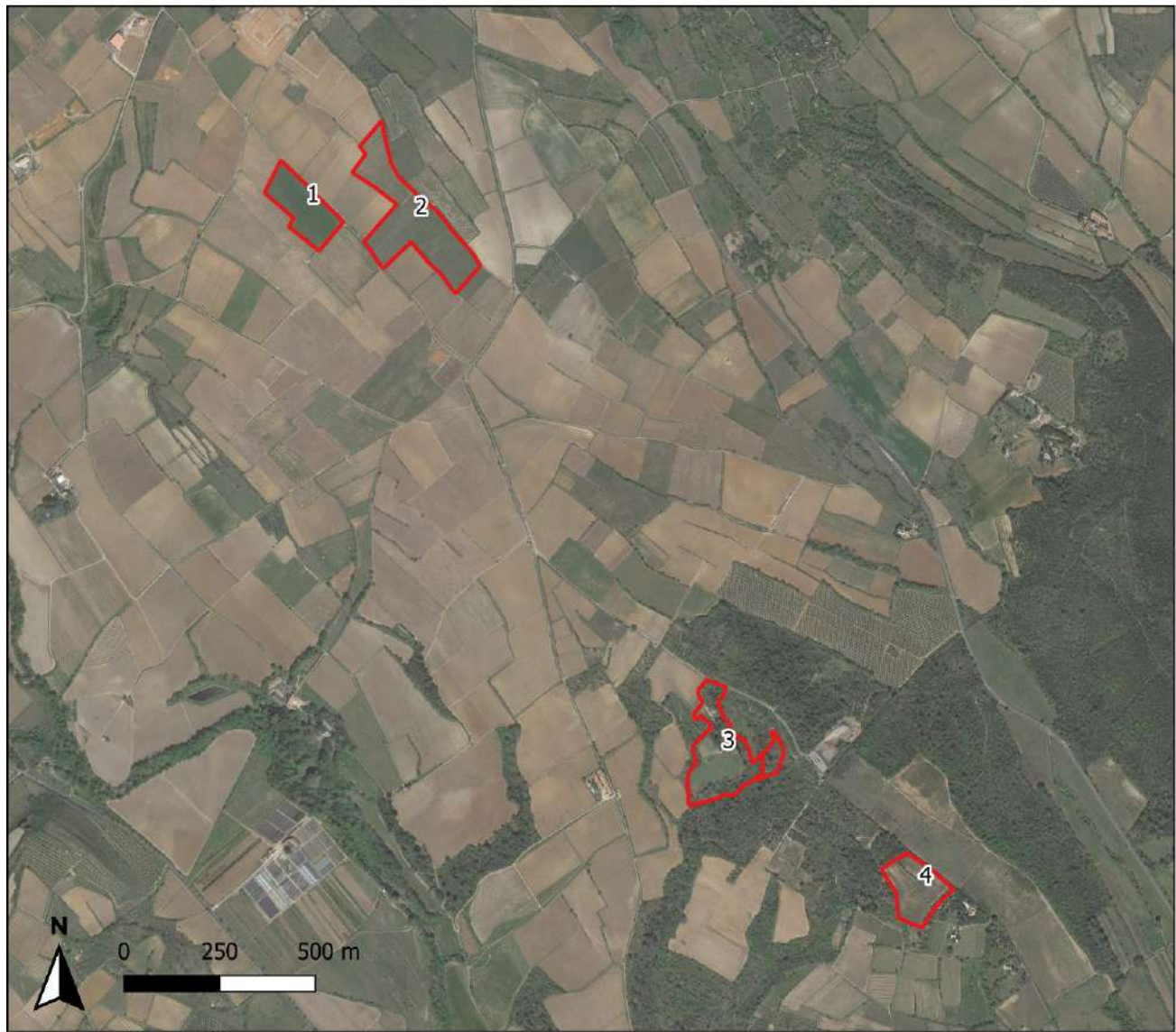
Les dernières parcelles au nord sont entourées de vignes et d'un verger, elles sont longées par des routes.



Cartographie 1 : Localisation de l'exploitation





### Localisation des parcelles




**Légende**

**Localisation parcelle**

 parcelle d'étude MdA

 **AGIR pour la BIODIVERSITÉ** OCTAVRE

 **Mas des Auribelles**

Cartographie 2 : Localisation des parcelles





## Le diagnostic d'exploitation

### 1. Généralités

#### A. Le terrain :

7 Ha sont cultivés en vignes, 2 Ha sont en jachère et 3.7 Ha sont composés de divers milieux et infrastructures autour des bâtiments.

#### B. Les Infrastructures :

On trouve une habitation sur la parcelle 4, une bâtisse ancienne en plus mauvais état et un petit hangar/préau qui sert d'espace de stockage pour les outils.

#### C. Les activités économiques :

La vente de vin est l'activité principale. Les produits sont vendus en direct, au caveau et via une distribution de panier (Paniers de Thau). L'exploitation approvisionne aussi également des restaurateurs, des cavistes et la cave coopérative.

Une partie du raisin est transformée en cave particulière par la viticultrice, et l'autre au travers de la cave coopérative.

### 2. Gestion des cultures

#### A. Les cultures

Différents cépages sont cultivés : Syrah, Grenache, Carignan, Mourvèdre, Merlot, Bourboulenc et Terret.

Les vignes sont fertilisées avec un engrais bio. Et une réflexion est entamée autour d'un amendement en paille.

#### B. La gestion des bio-agresseurs

Seul du cuivre et du soufre sont utilisés. La participation au GDON permet pour l'instant de réduire les traitements contre la cicadelle.

#### C. La gestion de l'enherbement

Un enherbement naturel est laissé en inter rang dans toutes les vignes. Une fauche est réalisée durant l'été et le sol est travaillé dans le rang avec un inter cep.

La gestion de l'herbe avec du pâturage a été essayée mais l'expérience a été arrêtée à cause de la complexité du transport des moutons et des aménagements à mettre en place à chaque fois (grillage, etc.) accentué par la distance entre les parcelles.

#### D. Le travail du sol

Le sol n'est travaillé que dans le rang avec l'intercep.

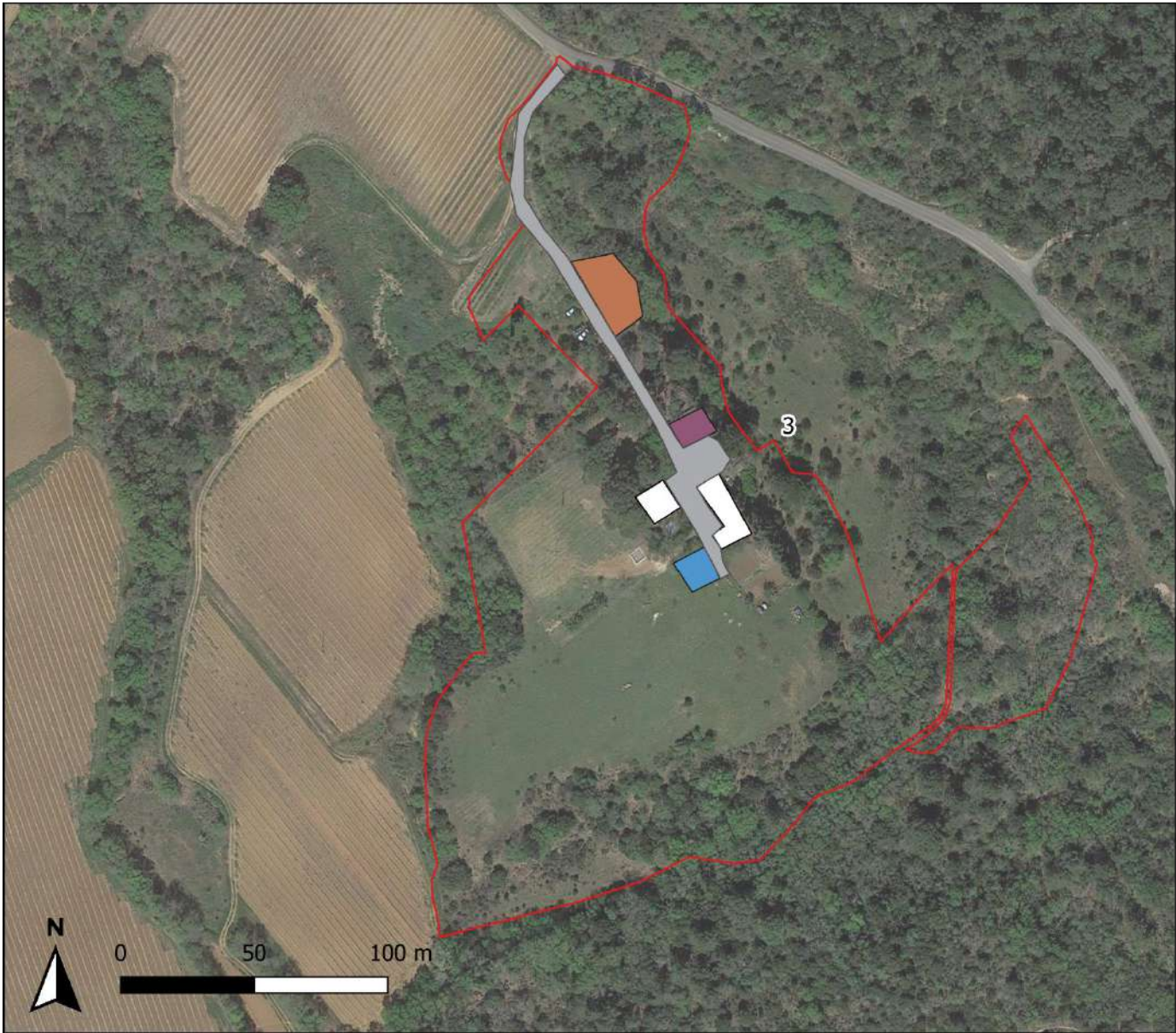
#### E. La gestion de l'eau

Il n'y a pas d'irrigation mise en place sur les parcelles.





## Infrastructures humaines



**Légende**

**Infrastructures humaines**

- Routes, chemins, parking
- Préau entrepot
- Poulaillé
- Batiments
- Aire de lavage des produits phytosanitaires

**Localisation parcelle**

- Localisation des parcelles

LPO Hérault - Juillet 2021 / Google satellite / Cartographe : EC

Cartographie 3 : Infrastructures humaines



## Occupation du sol



**Légende**

**Occupation sol**

- vignes
- Prairie
- Surfaces enherbées

**Localisation parcelle**

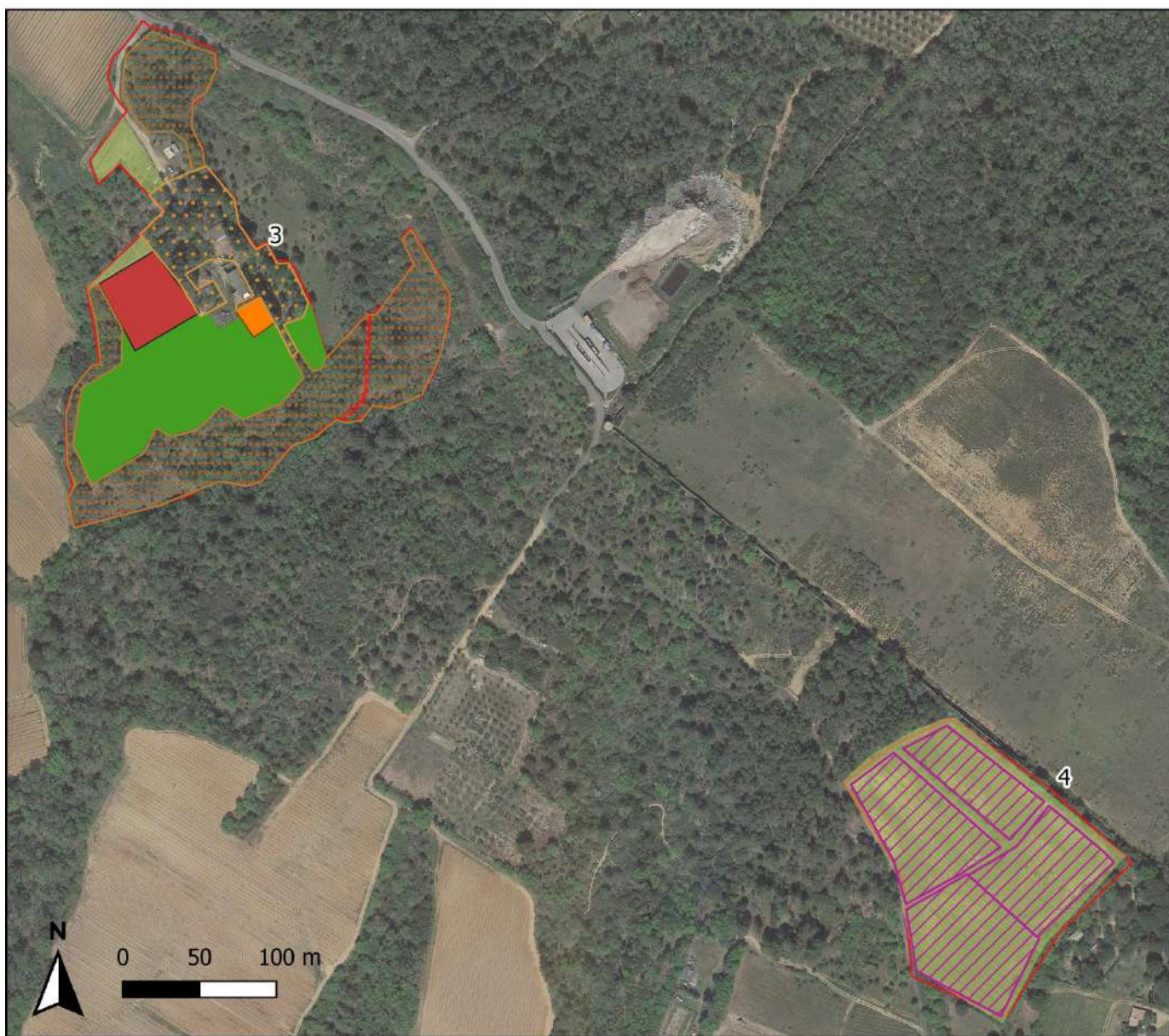
- Localisation des parcelles

**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**

Cartographie 4 : Occupation des sols



## Occupation du sol



### Légende

**Occupation sol**

- Zones légèrement boisées
- Boisements denses
- Jardin potager
- Enclos moutons
- vignes
- Prairie
- Surfaces enherbées

**Localisation parcelle**

- Localisation des parcelles

Cartographie 5 : Occupation des sols



## Le diagnostic des éléments paysagers

### 1. Les Infrastructures Agroécologiques présentes

Plusieurs Infrastructures Agroécologiques (IAE) se trouvent sur l'exploitation. La cartographie 6 et 7, ci-après, permet d'identifier les différents éléments inventoriés.

#### A. Les surfaces enherbées

Toutes les parcelles sont enherbées, les bordures et les cultures. L'enherbement est naturel.



Figure 5 : vignes enherbées en hiver (parcelle 4)



Figure 6 : vignes enherbées en été (parcelle 2)

#### B. Les murets

Il y a un muret sur la parcelle 4, celui-ci entouré d'un fossé et d'une haie, il n'est pas en pierre sèche mais semble tout de même favorable pour accueillir la petite faune.

Un autre muret est présent sur la parcelle 2, celui-ci semble légèrement embroussaillé, il faudra veiller à laisser des espaces du muret accessible et exposé au soleil pour les reptiles, notamment.



Figure 7 : muret sur la parcelle 4

### C. Les boisements

Il y a plusieurs boisements sur la parcelle 3, ils sont plus ou moins dense mais offre tous un habitat intéressant et favorable aux espèces de ce cortège ; ils participent également à la mosaïque paysagère.

### D. Les fossés

Certaines des parcelles sont entourées de fossés. Ceux de la parcelle 4 ne semblent pas particulièrement entretenus et se mêlent à la haie et au boisement.

Ceux des parcelles 1 et 2 sont en bord de route ils sont donc régulièrement fauchés et de ce fait, moins intéressant pour la biodiversité.



Figure 8 : fossés sur la parcelle 1



### E. Les arbres isolés

Plusieurs arbres sont présents sur les parcelles 1 et 2, ce sont des oliviers et amandiers.



Figure 9 : arbres isolés sur la parcelle 2

### F. Les haies

Il y a une haie sur la parcelle 4, celle-ci semble en bon état, elle est large et est composée de plusieurs strates.



Figure 10 : Haie sur la parcelle 4

### G. Les ronciers

Des beaux ronciers sont présents sur la parcelle 4, ainsi que sur les parcelles 1 et 2, il faut impérativement les préserver.



Figure 11 : Ronciers sur les parcelles 4 et 2

## 2. Les Infrastructures humaines

Plusieurs bâtiments sont présents sur la parcelle 3, il y a une habitation en bon état qui est fermée, une bâtisse en ruine avec de multiples ouvertures mais aussi des abris qui pourraient être favorable et/ou occupés par certaines espèces.



## Diagnostic de l'exploitation « Mas des Auribelles »

Le préau qui sert d'espace de stockage a d'ailleurs été occupé plusieurs années par des chauves-souris selon l'agricultrice. Une des machines entreposées à l'intérieur sert régulièrement à un couple de mésange charbonnière pour nicher.



Figure 12 : Bâtiments sur la parcelle 3



## Infrastructures agroécologiques



**Légende**

**IAE**


- Fossés
- - - Muret
- Arbres isolés


**Occupation sol**

- Prairie
- Surfaces enherbées

**Localisation parcelle**

- Localisation des parcelles

 **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
2011-2021

  
Mas des Auribelles

Cartographie 6 : Infrastructures agroécologiques sur les parcelles 1 et 2



### Infrastructures agroécologiques



**Légende**

**IAE**

- Fossés
- Muret
- Ronciers
- Haies

**Occupation sol**

- Surfaces enherbées

**Localisation parcelle**

- Localisation des parcelles

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

LPO Hérault - Juillet 2021 / Google satellite / Cartographe : EC

Cartographie 7 : Infrastructures agroécologiques sur la parcelle 4



## Le diagnostic de biodiversité

Les connaissances naturalistes évoquées dans ce diagnostic proviennent des inventaires menés au cours de l'année sur l'ensemble de la zone de l'exploitation mais également des données obtenues lors d'inventaires précédents ou récupérées par le biais de nos bénévoles utilisant la base de données participatives **Faune OC**. Les données prises en compte sont celle de la période 2010-2021 dans un rayon de 100m autour de l'exploitation.

Malgré un nombre important de données collectées, ce diagnostic est loin d'être exhaustif, il permet néanmoins d'avoir un aperçu du cortège des espèces fréquentant le site au cours de l'année.

Voici un tableau récapitulatif des données collectées, les résultats détaillés sont consultables par la suite, dans chaque partie concernée.

Groupe	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces protégées et/ou à enjeux
Oiseaux	54	46
Reptiles	3	3
Amphibiens	0	0
Papillons	19	2
Chauves-souris	14	14
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>65</b>

Tableau 1 : résumé des données collectées

Les espèces à enjeux seront mises en avant dans la suite du document car ce sont elles qui seront visées en priorité par les préconisations de gestion.



## 1. Inventaire de l'avifaune

Les oiseaux sont souvent les animaux les plus facilement observables et identifiables sur un espace agricole. Ils peuvent utiliser les lieux de différentes façons.

**Printemps/été** : Les oiseaux présents à cette période peuvent utiliser le site pour la reproduction en y fabriquant leurs nids : à même le sol au milieu de la végétation comme l'Alouette lulu par exemple, dans les haies, les ronciers et les arbres comme la Fauvette mélanocéphale, ou bien sur les bâtiments comme les hirondelles rustiques. Certaines espèces vont se contenter d'occuper des cavités plus ou moins aménagées comme la Mésange bleue, d'autres vont les créer en les creusant comme le Pic vert ou le Guêpier d'Europe.

Si les parcelles agricoles sont assez proches du lieu de nidification elles pourront aussi servir de lieu de nourrissage, en effet certaines espèces pourront prendre l'habitude de venir y chasser afin de nourrir leurs petits. Et cette habitude peut être très bénéfique à l'agriculteur quand on sait par exemple qu'une mésange prélève près de 500 chenilles par jour en période de nourrissage des petits.



Figure 13 Mésange bleue



Figure 14 Linotte mélodieuse



Figure 15 Rougegorge familier



Figure 16 Fauvette mélanocéphale

**Automne/Hiver** : en Automne et en Hiver, la reproduction est finie. Les oiseaux vont se concentrer sur l'accumulation de réserve afin de pouvoir survivre à l'hiver. Soit en prenant des forces pour migrer soit en faisant des réserves pour passer la période froide. A cette période, la ferme sert surtout de lieu de nourrissage, les oiseaux s'y arrêtent en halte migratoire ou bien s'y regroupent pour passer l'hiver. Certaines espèces comme les étourneaux ou les pinsons peuvent se regrouper en grand nombre (avec les effectifs du nord de l'Europe qui viennent compléter les reproducteurs locaux) et deviennent de ce fait très visibles.

Les oiseaux en hiver, vont en grande partie changer leur alimentation faute d'insectes, la recherche de graines au sol ou de fruits devient une alternative indispensable.

Au total, 54 espèces d'oiseaux ont été recensées. Parmi elles 46 sont protégées ou ont un intérêt patrimonial. Voici un tableau résumant les espèces observées suivi de fiches détaillant les espèces avec un enjeu important et qui doivent donc être ciblées par les mesures de gestions.



## Résultats des inventaires oiseaux

Nom vernaculaire	Nom latin	LR occ	LR fr	Statut	Enjeux	Code atlas
Accenteur mouchet	Prunella modularis	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Alouette lulu	Lullula arborea	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Bergeronnette grise	Motacilla alba	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
<b>Bruant ortolan</b>	<b>Emberiza hortulana</b>	EN	VU	Art. 3	Très Fort	3
Bruant proyer	Emberiza calandra	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Bruant zizi	Emberiza cirius	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
<b>Busard cendré</b>	Circus pygargus	EN	EN	Protégée (Art.3)	Fort	2
Buse variable	Buteo buteo	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	2
<b>Chardonneret élégant</b>	Carduelis carduelis	VU	VU	Protégée (Art.3)	faible	3
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	Circaetus gallicus	LC	LC	Protégée (Art.3)	Modéré	
<b>Cisticole des joncs</b>	Cisticola juncidis	LC	LC	Protégée (Art.3)	modéré	3
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	LC	LC	Art. 3	Modéré	3
Corneille noire	Corvus corone	LC	LC	Chassable	faible	2
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	LC	LC	Chassable	faible	2
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	2
<b>Faucon crécerellette</b>	Falco naumanni	VU	VU	Protégée (Art.3)	Fort	2
<b>Fauvette mélanocéphale</b>	Sylvia melanocephala	LC	LC	Protégée (Art.3)	modéré	3
Geai des chênes	Garrulus glandarius	LC	LC	Chassable	faible	
Gobemouche gris	Muscicapa striata	LC	NT	Protégée (Art.3)	Modéré	
<b>Gobemouche noir</b>	Ficedula hypoleuca	EN	EN	Protégée (Art.3)	Modéré	
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
Grive musicienne	Turdus philomelos	LC	LC	Chassable	faible	
<b>Guêpier d'Europe</b>	Merops apiaster	NT	NT	Protégée (Art.3)	modéré	2
Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	LC	LC	Art. 3	Modéré	
<b>Hirondelle rustique</b>	Hirundo rustica	NT	NT	Protégée (Art.3)	Modéré	
<b>Huppe fasciée</b>	Upupa epops	LC	LC	Protégée (Art.3)	Modéré	3
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
<b>Linotte mélodieuse</b>	Carduelis cannabina	NT	NT	Protégée (Art.3)	Modéré	4
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
Martinet noir	Apus apus	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Merle noir	Turdus merula	LC	LC	Chassable	faible	3
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	4
Mésange bleue	Parus caeruleus	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Mésange charbonnière	Parus major	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
Moineau domestique	Passer domesticus	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Moineau souldie	Petronia petronia	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Perdrix rouge	Alectoris rufa	DD	DD	Chassable	faible	3
Pie bavarde	Pica pica	LC	LC	Chassable	faible	
<b>Pie-grièche à tête rousse</b>	Lanius senator	NT	NT	Protégée (Art.3)	Fort	2
<b>Pie-grièche méridionale</b>	Lanius meridionalis	EN	EN	Protégée (Art.3)	Très Fort	2
Pigeon ramier	Columba palumbus	LC	LC	Chassable	faible	5



Diagnostic de l'exploitation « Mas des Auribelles »

Pinson des arbres	Fringilla coelebs	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
<b>Pipit farlouse</b>	Anthus pratensis	VU	VU	Protégée (Art.3)	Modéré	
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
<b>Rollier d'Europe</b>	Coracias garrulus	NT	NT	Protégée (Art.3)	Modéré	
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	3
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LC	LC	Art. 3	Faible	5
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	LC	LC	Protégée (Art.3)	faible	
<b>Serin cini</b>	Serinus serinus	LC	LC	Protégée (Art.3)	modéré	5
<b>Tarier pâtre</b>	Saxicola rubicola	VU	VU	Protégée (Art.3)	faible	
<b>Tourterelle des bois</b>	Streptopelia turtur	LC	LC	Chassable	Modéré	3

<b>Le Busard cendré</b>	<i>Circus pygargus</i>	<b>Enjeu fort</b>
-------------------------	------------------------	-------------------

**Description :**

- Poids : 300 à 450 g
- Longueur : 50 cm
- Envergure : 97 à 115 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

On peut l'observer dans divers milieux ouverts : zones humides, steppes, landes, prairies, grandes cultures. Pour nicher il cherche des milieux possédant une végétation basse et dense. Dans l'Hérault, il niche principalement en garrigue. Il y construit un nid au sol, au milieu de la végétation, où il pond 3 à 5 œufs. Il chasse à l'affut des micromammifères, passereaux, insectes, et reptiles.

**Période de présence :**

Avril à Septembre

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-38% en France depuis 2001, entre 3 900 à 5 100 couples en 2002.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : EN / Occitanie : EN





<b>Le Circaète Jean-le-Blanc</b>	<i>Circaetus gallicus</i>	<b>Enjeu modéré</b>
----------------------------------	---------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 1200 à 2300 g
- Longueur : 70 cm
- Envergure : 166 à 188 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Il est présent dans les paysages composés de milieux ouverts et de boisements.

Il se nourrit quasi exclusivement des reptiles (principalement des serpents mais aussi des lézards). C'est pourquoi il chasse dans les pelouses sèches, les landes et autres milieux rocailleux avec un couvert peu dense.

Il niche en forêt, généralement sur un pin ou un grand chêne. Il ne pond qu'un seul œuf par an, mais une ponte de remplacement est possible si la première échoue rapidement.

**Période de présence :**

Mars à septembre.

**Evolution des effectifs :**

Entre 2400 et 2900 couples, en légère augmentation.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC



<b>La Cisticole des joncs</b>	<i>Cisticola juncidis</i>	<b>Enjeu modéré</b>
-------------------------------	---------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 8 à 11 g
- Longueur : 10 cm
- Envergure : 12 à 14 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Espèce commune dans les zones à hautes herbes : marais, friches, talus et pâturages maigres.

Elle se nourrit au sol de petits animaux, principalement d'invertébrés : criquets, larves, escargots, araignées...

Elle pond deux à trois fois par an dans un petit nid à 30 ou 40 cm au dessus du sol.

Le nid est en forme de bourse, fait d'herbes et de fils d'araignées, cousu aux tiges.

**Période de présence :**

Toute l'année.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-19% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC





<b>Le Faucon crécerellette</b>	<i>Falco naumanni</i>	<b>Enjeu fort</b>
--------------------------------	-----------------------	-------------------

**Description :**

- Poids : 138 à 210 g
- Longueur : 32 cm
- Envergure : 58 à 73 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Dans l'Hérault il niche dans les villages, sous les tuiles des toits. Il chasse dans des habitats très variés, boisements, prairies, vignes. Il est capable de faire un vol stationnaire communément appelé le « saint esprit » lorsqu'il chasse.

Ce sont des oiseaux grégaires, ils nichent en colonies lâches, ils se rassemblent également en dortoir avant la migration. Ils sont également fidèles à leur lieu de reproduction. Une seule ponte de 1 et 7 œufs est effectuée par an. Il se nourrit de gros invertébrés comme des coléoptères, des criquets, des scolopendres mais parfois aussi des vertébrés, des lézards, etc.

**Période de présence :**

Mars à octobre.

**Evolution des effectifs :**

Augmentation en France depuis 2002.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : VU / Occitanie : VU



<b>La Fauvette mélanocéphale</b>	<i>Sylvia melanocephala</i>	<b>Enjeu modéré</b>
----------------------------------	-----------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 10 à 16 g
- Longueur : 13 cm
- Envergure : 20 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Espèce inféodée aux milieux légèrement boisés : bosquets, matorrals, sous-bois, bois clairsemés etc.

Elle affectionne les buissons, haies et fourrés.

Elle construit généralement son nid à 25-90cm du sol, dans un buisson ou un arbuste mais elle peut parfois le construire plus haut. Elle utilise des toiles d'araignées pour consolider son nid.

Elle effectue en général 2 pontes de 3 à 4 œufs par an.

Principalement insectivore, elle complète cependant son régime avec des graines et des fruits.

**Période de présence :**

Toute l'année.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-16% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC





<b>Le Gobemouche noir</b>	<i>Ficedula hypoleuca</i>	<b>Enjeu modéré</b>
---------------------------	---------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 9 à 15 g
- Longueur : 13 cm
- Envergure : 21 à 24 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Espèce des forêts de feuillus ou mixtes, qu'on peut également retrouver dans des vergers et des parcs.

Il a besoin d'espaces avec des arbres et des sols dégagés et enherbés. Il est cavernicole, et niche donc dans un trou d'arbre, une cavité dans un mur ou encore une fissure de falaise. Il peut également utiliser des niochirs.

Le male peut s'accoupler avec plusieurs femelles dans une même saison. Cette dernière pondra 5 à 8 œufs.

Il se nourrit principalement d'insectes, mais peut aussi se nourrir de baies à l'approche de l'automne.

**Période de présence :**

Avril à septembre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-11% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : EN / Occitanie : EN



<b>Le Guêpier d'Europe</b>	<i>Merops apiaster</i>	<b>Enjeu modéré</b>
----------------------------	------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 44 à 78 g
- Longueur : 28 cm
- Envergure : 44 à 49 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Les guêpiers sont très grégaires, ils vivent et nichent en colonie.

Il utilise d'anciennes sablières, des falaises d'éboulis, des berges sablonneuses de rivières ou parfois un simple talus pour y creuser leurs terriers qui mesurent plus d'un mètre de long.

Une seule couvée d'environ 6 œufs est faite par an.

Ils sont strictement insectivores, et apprécient notamment les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons, bourdons) mais aussi les criquets ou les libellules qu'ils attrapent en vol après un affut.

**Période de présence :**

avril à septembre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-73 % en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : NT / Occitanie : NT





<b>L'Hirondelle rustique</b>	<i>Hirundo rustica</i>	<b>Enjeu modéré</b>
------------------------------	------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 16 à 25 g
- Longueur : 18 cm
- Envergure : 32 à 34 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Elle affectionne les villages, les granges, garages ou encore écuries pour se reproduire et est donc très dépendante de l'Homme. En effet elle a besoin d'espaces confinés pour y faire son nid. Ce dernier est construit en hauteur, en général entre un mur et le plafond ou contre une poutre. Il est fait de boue et de paille. Une ponte de 4 à 5 œufs est effectuée 1 à 2 fois par an. Elle se nourrit exclusivement d'insectes capturés en vol, et apprécie particulièrement les mouches et les moustiques. Elle affectionne d'ailleurs les plans d'eau au dessus desquels elle chasse avec succès. Elles sont grégaires, et peuvent être plusieurs couples à nicher dans un même lieu.

**Période de présence :**

Avril à Octobre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-28% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : NT / Occitanie : NT



<b>La Huppe fasciée</b>	<i>Upupa epops</i>	<b>Enjeu modéré</b>
-------------------------	--------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 55 à 80 g
- Longueur : 32 cm
- Envergure : 42 à 46 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Elle fréquente les milieux ouverts ou semi-ouverts, avec un sol peu enherbé mais tout de même composé d'arbres. Elle apprécie par exemple les paysages de pâturage extensif ou les oliveraies.

Elle pond une seule nichée de 5 à 7 œufs dans un nid qu'elle aura fabriqué dans une cavité d'arbre, parfois dans une vieille construction ou des ruines.

La hauteur lui importe peu, en effet elle ne craint pas les prédateurs car son nid dégage une mauvaise odeur. Elle se nourrit de gros insectes et de larves qu'elle attrape dans le sol.

**Période de présence :**

Avril à Octobre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

Stable en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC





<b>La Linotte mélodieuse</b>	<i>Linaria Cannabina</i>	<b>Enjeu modéré</b>
------------------------------	--------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 15 à 20 g
- Longueur : 14 cm
- Envergure : 25 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Espèce commune des milieux ouverts et semi-ouverts, elle fréquente de nombreux milieux différents (pelouses, maquis, milieux agricoles, vergers, vignes, jardins...) à condition qu'il y ai un enherbement suffisant et quelques buissons.

En effet elle se nourrit principalement de graines.

Deux à trois nichées de 4 à 6 œufs peuvent être effectuées dans l'année. Le nid est construit dans un buisson dense et souvent épineux comme un prunelier ou un roncier.

**Période de présence :**

Avril à septembre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

Stable en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : NT / Occitanie : NT



<b>La Pie-grièche à tête rousse</b>	<i>Lanius senator</i>	<b>Enjeu fort</b>
-------------------------------------	-----------------------	-------------------

**Description :**

- Poids : 33 à 45 g
- Longueur : 19 cm
- Envergure : 26 à 28 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Elle affectionne les espaces enherbés, entourés de grands arbres ou les zones de friche avec une végétation arbustive. Elle apprécie par exemple les paysages de pâturages extensifs composés de haies ou encore de garrigue basse. Elle construit son nid dans un buisson ou un arbre exposé au soleil, plein sud, elle y pond 4 à 6 œufs une fois par an. Elle chasse à l'affut, principalement de gros insectes comme les coléoptères et particulièrement ceux de la famille des carabes.

Le noyau de la reproduction se situe en Languedoc-Roussillon.

**Période de présence :**

Avril à Septembre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-27% en France en 10 ans.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : NT / Occitanie : NT





<b>Le Pipit farlouse</b>	<i>Anthus pratensis</i>	<b>Enjeu modéré</b>
--------------------------	-------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 16 à 25 g
- Longueur : 15 cm
- Envergure : 22 à 25 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Il fréquente les milieux humides ouverts à semi-ouverts. On le trouve par exemple dans les marais côtiers ou salants, les dunes, les tourbières, prairies humides, etc.

En hiver ils deviennent grégaires et fréquentent d'avantage les milieux agricoles.

Il se nourrit principalement de petits insectes et invertébrés qu'il trouve au sol.

Il construit son nid au sol et peut effectuer 2 nichées par an de 4 à 5 œufs.

**Période de présence :**

Toute l'année.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-70% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC



<b>Le Rollier d'Europe</b>	<i>Coracias garrulus</i>	<b>Enjeu modéré</b>
----------------------------	--------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 110 à 155 g
- Longueur : 32 cm
- Envergure : 66 à 73 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Il fréquente les milieux ouverts mais composés de grands arbres.

Son régime alimentaire est principalement composé de gros insectes et d'invertébrés terrestres ou aériens (coléoptères, criquets...).

Il chasse à l'affût et a donc besoin de perchoirs.

Il effectue une seule ponte de 4 à 6 œufs directement dans une cavité d'arbre à 5 ou 10m de hauteur. Il peut également utiliser un nichoir.

**Période de présence :**

Avril à Septembre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

+79% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : NT / Occitanie : NT





<b>Le Serin cini</b>	<i>Serinus serinus</i>	<b>Enjeu modéré</b>
----------------------	------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 10 à 14 g
- Longueur : 12 cm
- Envergure : 20 à 22 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Il fréquente les milieux semi-ouverts avec des plantes herbacées pour se nourrir et des arbres pour nicher. Il apprécie donc les paysages composés de haies et de zones enherbées.

Il est quasi exclusivement granivore mais complète son régime alimentaire par des insectes pendant la période de nidification.

Il peut effectuer 2 pontes par an de 3 ou 4 œufs, dans un petit nid qu'il construit à l'intérieur de la végétation d'un arbre ou arbuste au feuillage dense.

**Période de présence :**

Toute l'année (en LR).

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-43% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC



<b>La Tourterelle des bois</b>	<i>Streptopelia turtur</i>	<b>Enjeu modéré</b>
--------------------------------	----------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 150 à 225 g
- Longueur : 29 cm
- Envergure : 47 à 53 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

On la trouve dans les milieux diversifiés mais toujours semi-ouverts, les paysages peuvent être composés de zones enherbées, d'espaces cultivés, d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets.

Elle se nourrit principalement de graines qu'elle préfère prélever directement sur la plante plutôt que de les picorer à terre.

Elle construit son nid à 1 ou 2 mètres du sol dans un arbuste ou un petit arbre, et peut faire 2 ou 3 couvées de 1 à 2 œufs par an.

**Période de présence :**

Avril à Septembre.

**Evolution des effectifs (STOC) :**

-50% en France depuis 2001.

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : VU / Occitanie : LC





<b>Le Bruant ortolan</b>	<i>Emberiza hortulana</i>	<b>Enjeu très fort</b>
--------------------------	---------------------------	------------------------

**Description :**

- Poids : 19 à 27 g
- Longueur : 17 cm
- Envergure : 24 à 27 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Oiseau des milieux ouverts, le bruant ortolan fréquente une grande variété d'habitats allant des milieux ouverts naturels (landes, garrigues etc.) aux milieux agricoles.

Son régime alimentaire est assez varié et se constitue de graines et de petits invertébrés.

Ce bruant niche au sol dans un nid fabriqué à partir d'éléments végétaux. La femelle pond 4 à 6 œufs, parfois 2 fois dans l'année.

**Période de présence :**

Avril à septembre

**Evolution des effectifs :**

-50 % en 10 ans

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : VU / Occitanie : EN



© C. Montegu

<b>Le Cochevis huppé</b>	<i>Galerida cristata</i>	<b>Enjeu modéré</b>
--------------------------	--------------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 35 à 45 g
- Longueur : 19 cm
- Envergure : 29 à 34 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Souvent présent à proximité des infrastructures humaines et des cultures, le Cochevis huppé est souvent inféodé aux activités anthropiques. Son régime alimentaire est variable et est constitué quasi exclusivement de graines en dehors de la belle saison où la part d'invertébrés divers varie autour de 50%. Le Cochevis niche au sol à l'abri partiel d'une touffe d'herbe ou d'une pierre. Le nid est composé de fibres végétales et de poils/crin.

**Période de présence :**

Toute l'année

**Evolution des effectifs :**

Stable en Occitanie

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC



© Delauney



<b>Le Héron garde-bœuf</b>	<i>Bubulcus ibis</i>	<b>Enjeu modéré</b>
----------------------------	----------------------	---------------------

**Description :**

- Poids : 300 à 400 g
- Longueur : 56 cm
- Envergure : 88 à 96 cm

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Petit échassier qui se retrouve régulièrement à proximité des troupeaux de bovins ou autres ruminants, les débarassant de certains parasites. Bien qu'il se nourrisse des insectes parasites, son régime alimentaire est aussi constitué de vertébrés capturés à proximité des troupeaux. Souvent bâti au bord de l'eau et en colonie, le nid est constitué de branches et de roseaux. La femelle y pond 3 à 4 œufs. On retrouve dans certaines colonies (héronnières) une densité de plusieurs centaines de nids.

**Période de présence :**

Toute l'année

**Evolution des effectifs :**

+48% en 10 ans

**Statut de conservation :**

Liste rouge France : LC / Occitanie : LC



© Rambal

Ainsi parmi la liste d'espèces observées, il est intéressant de noter que 35% des espèces de la zone sont des espèces de milieux semi-ouverts/bocagers et 22% de milieu forestier, 19% de milieux ouverts et 18% des milieux anthropiques. Les milieux humides et de garrigues étant minoritaires.

Les milieux décrits ici correspondent aux milieux propices à la reproduction des espèces.

Ces résultats témoignent de l'importance de la mosaïque d'habitats présente sur et autour des parcelles. Il est important de la maintenir

Les milieux humides et de garrigues étant très faible localement, il n'est pas surprenant que les espèces de ces cortèges ne soient que peu représentées.



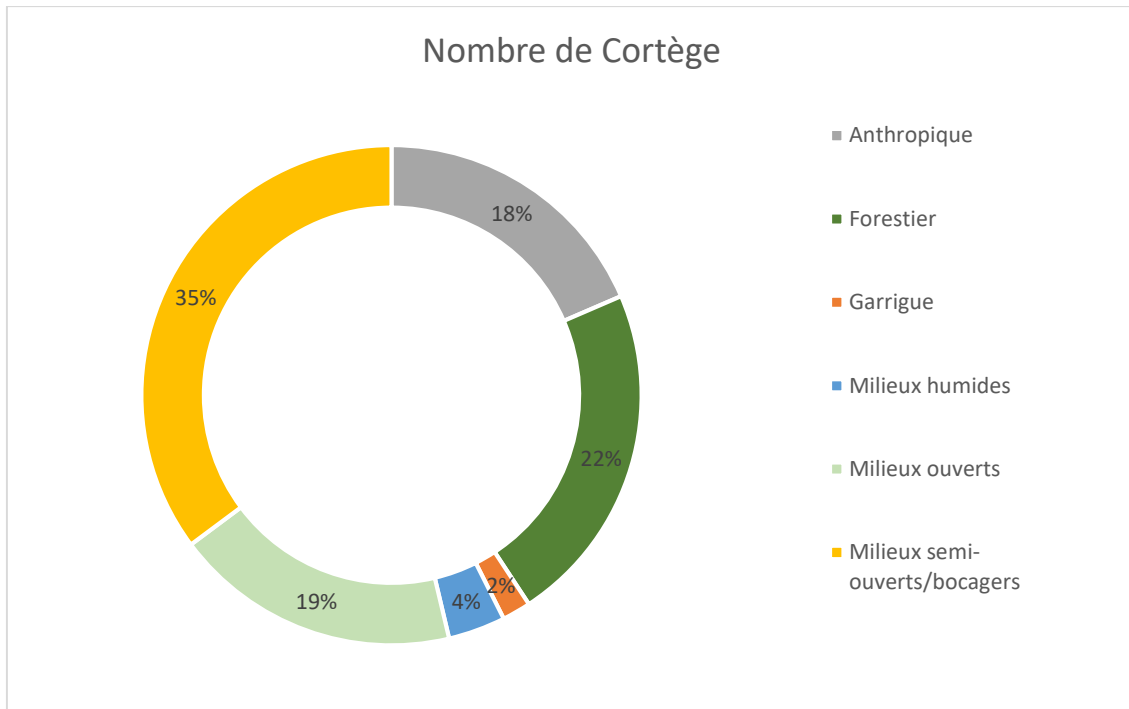


Figure 17 : Cortège des oiseaux présents sur site

Si l'on étudie maintenant les régimes alimentaires des espèces contactées, on observe une grande diversité, marqueur des pratiques agricoles.

En effet, la forte présence d'oiseaux insectivores nous laisse supposer d'une présence suffisante d'insectes sur la zone notamment sur l'exploitation, ce qui paraît cohérent avec le mode de gestion des cultures en AB, la diversité floristiques et la présence de nombreux espaces de refuge pour les arthropodes.

De même, la présence de granivores nous permet de supposer qu'ils trouvent une ressource alimentaire suffisante aux alentours.

Il est important d'être vigilant à l'entretien des zones enherbées, notamment à la période de fauche mais aussi à la technique employée. Cf. Fiche action n°9 « Les surfaces enherbées ».

On peut également relever la présence d'oiseaux omnivores et carnivores ce qui semble indiquer un réseau de chaînes trophiques en bon état.

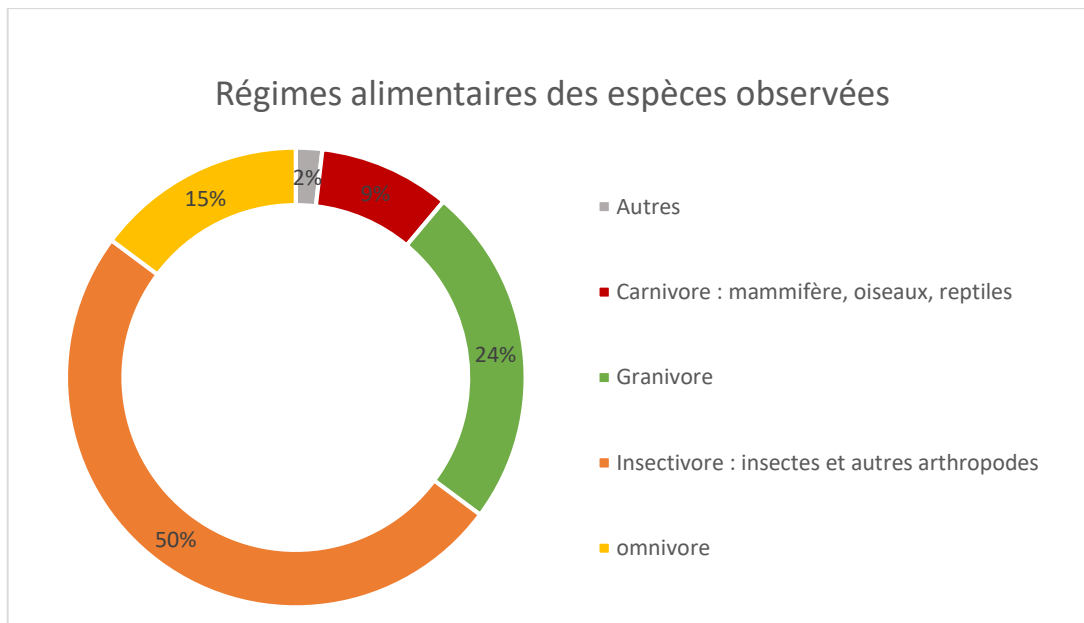
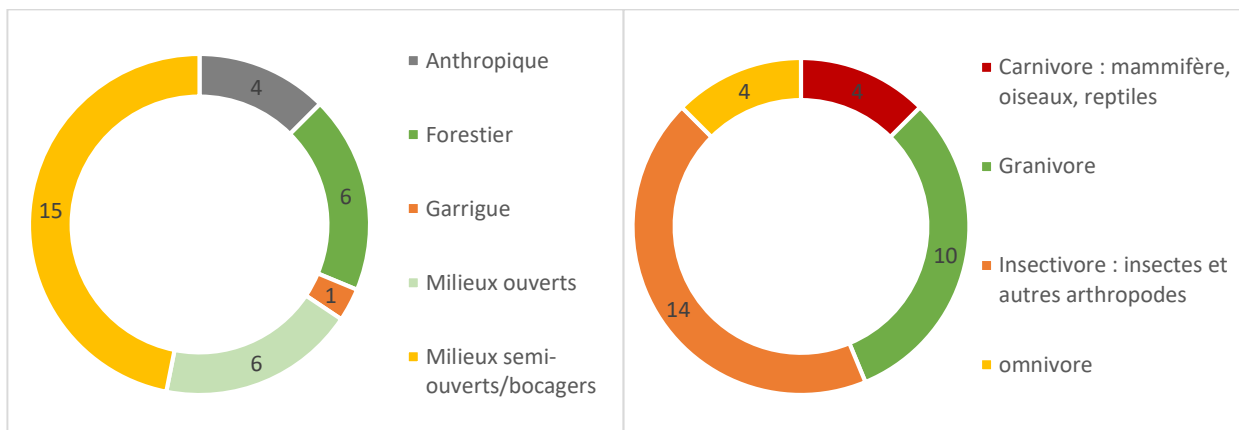


Figure 18 : Régime alimentaire des oiseaux présents sur site

Enfin, sur les 54 espèces observées 32 sont susceptibles de nicher sur ou à proximité immédiate de l'exploitation dont certaines sont à enjeux comme Le Serin cini, la Linotte mélodieuse, le Bruant ortolan, le Busard cendré, la Cisticole des joncs, le Cochevis huppé, le Faucon crécerellette, la Fauvette mélanocéphale, le Guêpier d'Europe, la Huppe fasciée, la Pie-grièche à tête rousse, la Pie-grièche méridionale ou la Tourterelle des bois.



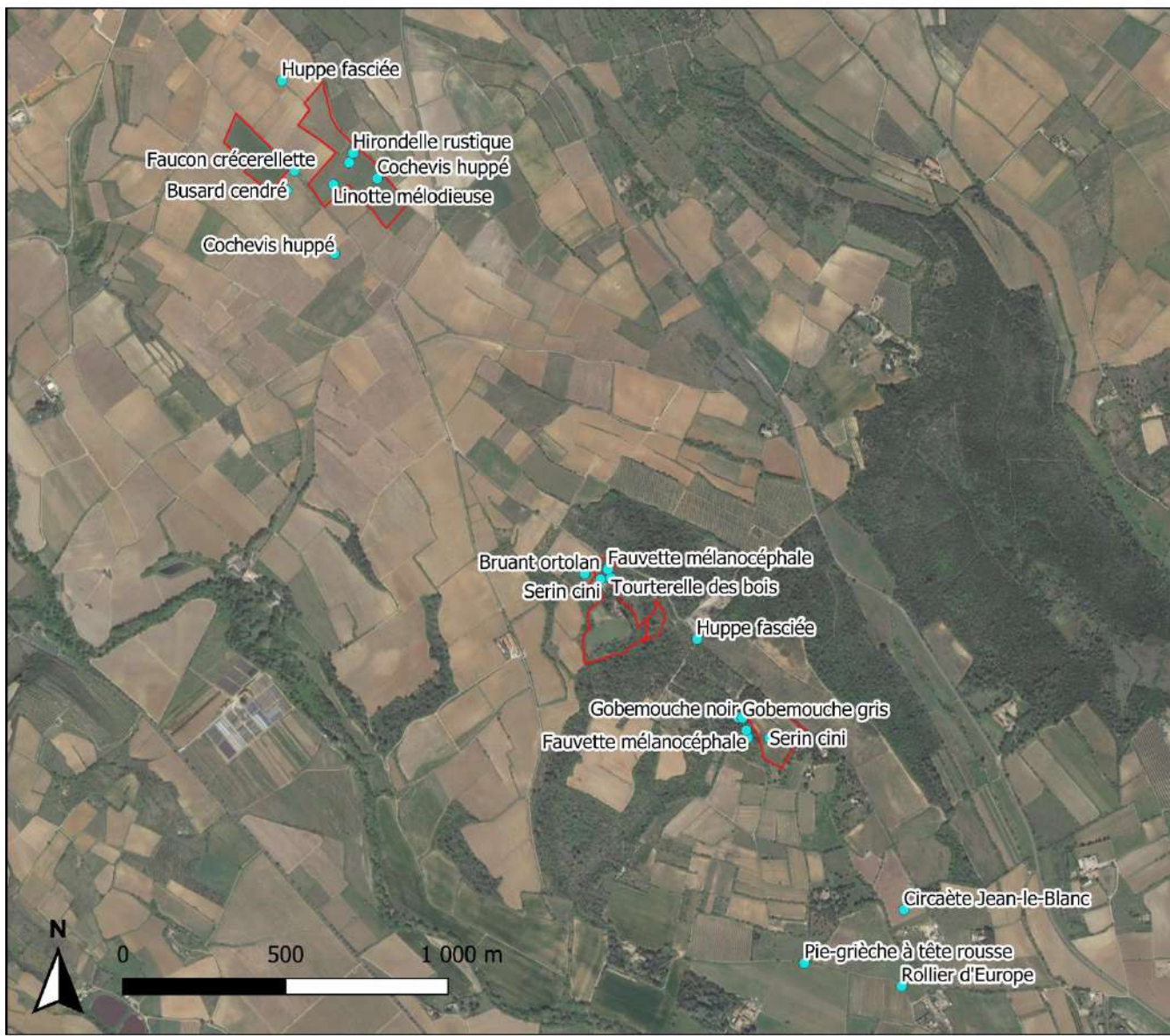
Cortège et régime alimentaire des oiseaux possiblement nicheurs observés sur l'exploitation.

Beaucoup d'entre elles appartiennent au cortège des milieux semi-ouverts et bocagers et sont insectivores, ce sont donc ces milieux qu'il faudra protéger et favoriser en priorité.

La gestion des espaces enherbés est également un enjeu important au vu du nombre d'oiseaux insectivores nicheurs.



## Résultats inventaires



### Légende

**resultats inventaires**  
oiseaux nicheurs  
● Espèces à enjeux

**Localisation parcelle**  
□ Localisation des parcelles

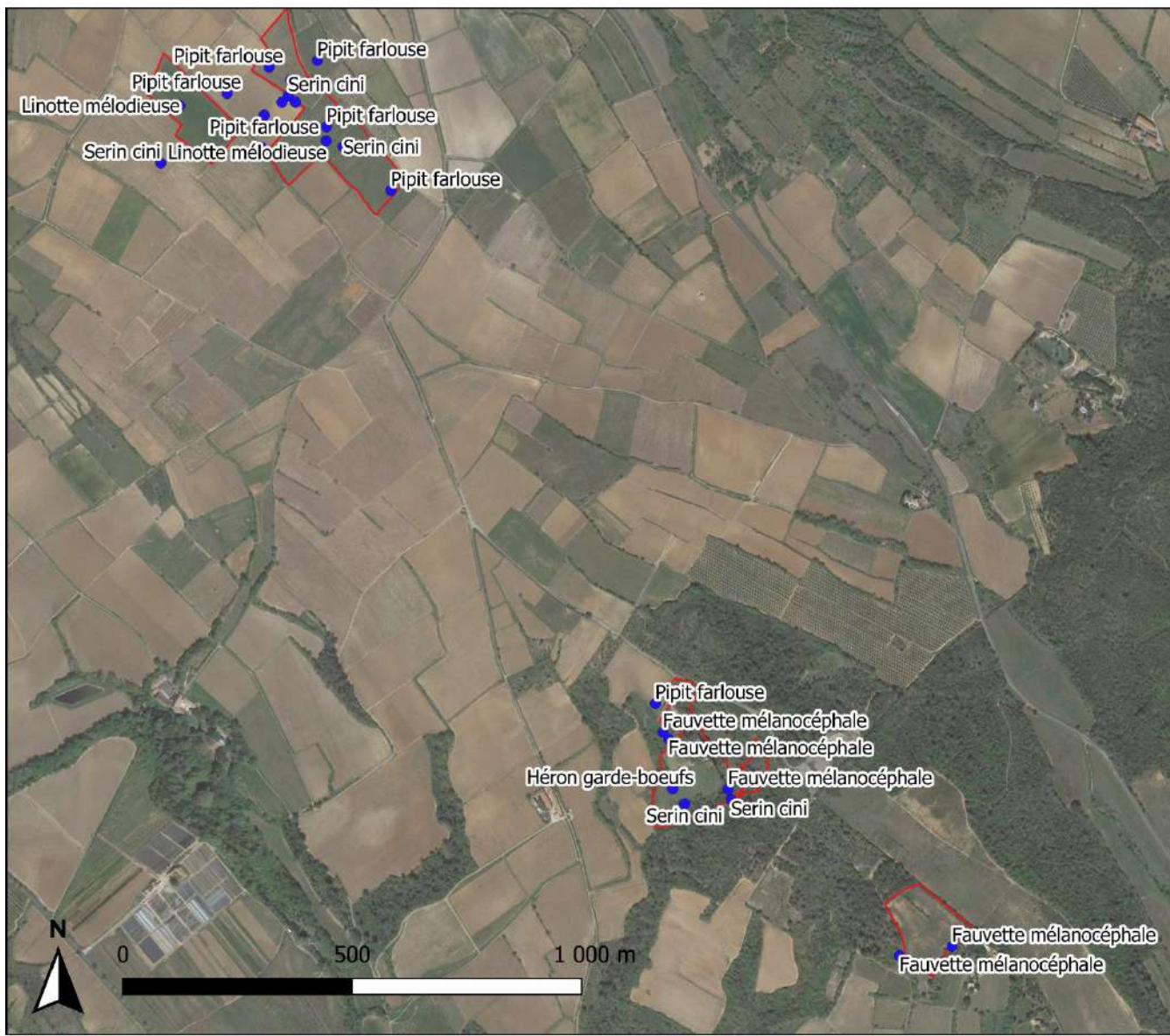
LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
Mas des Auribelles

Cartographie 8 : Résultat des inventaires oiseaux





## Résultats inventaires



**Légende**

**resultats inventaires**  
oiseaux hivernants  
● Espèces à enjeux

**Localisation parcelle**  
□ Localisation des parcelles

AGIR pour la BIODIVERSITÉ





## 2. Inventaires des reptiles

Les reptiles par leurs mœurs discrètes sont plus difficiles à inventorier que les oiseaux.

Ils affectionnent les zones à forte mosaïque paysagère en privilégiant toujours des zones où l'exposition au soleil est facile et où une retraite, en cas de danger, peut être rapide. On notera comme milieu important pour les reptiles : les haies, les ronciers, les murets en pierre sèches, ou les zones de bâti et de stocks de matériels agricoles. Important dans les agrosystèmes, les reptiles sont de bons auxiliaires de cultures, en effet, ils régulent efficacement les micromammifères et gros insectes souvent phytophages comme les criquets et sauterelles.



Figure 19 Couleuvre d'esculape



Figure 20 Lézard ocellé



Figure 21 Tarente de Maurétanie



Figure 22 Vipère aspic

Sur l'exploitation, 3 espèces ont été vues et sont présentées ci-dessous.

### Résultats des inventaires reptiles

Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre de données	LR (FR)	Statut	Espèces patrimoniale
Couleuvre de Montpellier	Malpolon monspessulanus	2	LC	Protégée	Faible
Tarente de Maurétanie	Tarentola mauritanica	1	LC	Protégée	Faible
Lézard à deux raies (L. vert occidental)	Lacerta bilineata	1	LC	Protégée	Faible

Les reptiles sont favorisés par la présence rapprochée de murets et pierriers et de buissons, haies, etc. La présence de ces IAE sur l'exploitation peut expliquer que l'on ait observé des reptiles, cependant on aurait pu s'attendre à en observer d'autres espèces, comme le lézard ocellé, au regard des potentialités écologiques de la zone.

La mise en place de murets et/ou de tas de pierres permettra de favoriser d'avantages la présence des reptiles sur les parcelles.

**Il est bon de rappeler que tous les reptiles de France sont protégés.**



<b>Le Lézard à deux raies (vert)</b>	<i>Lacerta bilineata</i>	<b>Enjeu faible</b>
--------------------------------------	--------------------------	---------------------

**Description :**

- Longueur corps : 11 à 13 cm, Longueur totale : 40 cm
- Gros lézard vert , avec 2 fines bande sur le dessus. Tête bleue pour les mâles en période de reproduction.

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Il peut fréquenter différents types d'habitats à condition que ceux-ci soit suffisamment enherbés et composées de quelques buisson ou arbustes. On peut par exemple l'observer dans les lisières de forêts, dans les haies, les friches, les talus, les garrigues.

La reproduction à lieu d'avril à juin.

Il se nourrit de coléoptères, de criquets, de papillons, et parfois de fruits tombés au sol.

**Période d'activité :**

Mars à Novembre

**Statut de conservation :**

Liste Rouge de France : LC



© Uoaei1 B. Dupont

<b>La Couleuvre de Montpellier</b>	<i>Malpolon monspessulanus</i>	<b>Enjeu faible</b>
------------------------------------	--------------------------------	---------------------

**Description :**

- Longueur maximum : 200 cm
- De couleur vert/bleu métallique. Sourcil marqué.

**Mœurs, habitats et alimentation :**

C'est une espèce ubiquiste qui peut fréquenter différent types de milieux avec cependant une préférence pour les milieux ouverts, chauds et secs. Très présente chez nous, elle affectionne aussi les alentours des mares pour chasser. Sont activité est principalement diurne. Elle se nourrit principalement de vertébrés terrestres comme des micromammifères, des lézards ou d'autres serpents.

Si elle se sent en danger elle se lève et adopte une posture agressive, elle peut mordre mais elle est rarement dangereuse pour l'Homme.

**Période d'activité :**

Mars à Novembre.

**Statut de conservation :**

Liste Rouge France : LC



© Juan Lacruz



### 3. Inventaire amphibiens

Les amphibiens ont besoin d'eau pour se reproduire et effectuer leur stade larvaire. Bien que bon marcheur pour certains, il est normal de pas en trouver beaucoup sur une zone dépourvue de mare ou point d'eau.



Figure 23 Crapaud calamite



Figure 24 Rainette méridionale



Figure 25 Pélodyte ponctué



Figure 26 Triton palmé

Sur l'exploitation, il n'existe pas de réelle zone humide. C'est ce qui peut expliquer que l'on n'ait pas observé d'amphibiens sur l'exploitation. On aurait cependant pu s'attendre à observer quelques amphibiens étant donné la présence de fossés même si la majorité sont très entretenus.

**Comme les reptiles les amphibiens sont protégés en France.**

Voici quelques exemples de reptiles que l'on pourrait observer dans ce genre de milieu :

Le crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Enjeu faible
<p><b>Description :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur : 50 à 110 mm</li> <li>- Gros crapaud brun, avec l'iris orangé.</li> </ul> <p><b>Mœurs, habitats et alimentation :</b></p> <p>Il fréquente les milieux frais et boisés, comme les forêts de feuillus mixtes.</p> <p>Pour hiverner, il se cache dans un tas de bois ou de végétaux. Il peut également se creuser un trou.</p> <p>Pour la reproduction, il cherche des plans d'eau permanent de grande dimensions, souvent riches en poissons comme des étangs, des ruisseaux ou des rivières.</p> <p>Environ 5000 à 7000 œufs sont pondus seulement tous les 2 ans. Les têtards se métamorphose 1.5 à 3 mois plus tard. Son activité est principalement nocturne, il se nourrit d'insectes comme des libellules, des papillons, ou des coléoptères.</p> <p><b>Période d'activité:</b> Mars à Octobre</p> <p><b>Statut de conservation :</b> Liste rouge France : à surveiller</p>		



<b>La rainette méridionale</b>	<i>Hyla meridionalis</i>	<b>Enjeu modéré</b>
--------------------------------	--------------------------	---------------------

**Description :**

- Longueur : 50 mm
- Petit grenouille arboricole verte/bleue avec une bande latérale marron.

**Mœurs, habitats et alimentation :**

Elle apprécie les milieux ensoleillés mais humides, on peut la trouver des marais littoraux aux garrigues.

La reproduction à lieu de mars à juin. Les œufs sont fixés autour de petits joncs ou brin de végétation dans une mare, une rose-lière, un bassin ou un ruisseaux. Les têtards se métamorphosent 2 à 3 mois après l'éclosion.

Elle a une activité principalement nocturne et se nourrit de petites proies invertébrés comme des mouches, des fourmis ou des coléoptères.

**Période d'activité :**

Février à décembre.

**Statut de conservation :**

- Liste rouge France : à surveiller
- Convention de berne : Annexe II
- Directive habitats annexe : IV





## 4. Inventaire des papillons diurnes (rhopalocère)

Les papillons de jour comptent un grand nombre d'espèce en France, on peut rencontrer 150 espèces rien que dans l'Hérault. Pour réaliser un inventaire complet de ce taxon, il faudrait donc réaliser au moins 4 passages dans l'année aux différentes saisons. Aux vues des contraintes financières de ce projet et afin de gagner du temps, un seul passage a été effectué au courant de l'été.

Il a permis l'identification de 19 espèces de papillons diurnes.

### Résultats des inventaires papillons diurnes et autres insectes

Nom espèce	Nom scientifique	LR (fr)	plante hôte	enjeux
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	LC	fabacées	Faible
Cardinal	<i>Argynnis pandora</i>	LC	Violettes	Fort
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	LC	Rhamnus alaternus	Faible
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	LC	Géraniacées, Helianthèmes, Lotus	Faible
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC	rumex	Faible
Échiquier ibérique	<i>Melanargia lachesis</i>	LC	poacées	Faible
Hespérie de l'alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i>	LC	Malva, Althaea	Faible
Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	LC	poacées	Faible
La Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	LC	Aristolochia (surtout A. rotunda et A. clematidis)	Fort
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LC	ombellifères	Faible
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	LC	poacées	Faible
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	LC	Plantain et qq Scrofulariacées	Faible
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	Poacées	Faible
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	LC	Brassicacées	Faible
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC	Brassicacées, parfois Capucines	Faible
Silène	<i>Brintesia circe</i>	LC	poacées	Faible
Souci	<i>Colias croceus</i>	LC	fabacées	Faible
Thècle (Thécla) du kermès	<i>Satyrium esculi</i>	LC	Chênes	Faible
Tityre (Ocellé rubané)	<i>Pyronia bathseba</i>	LC	Poacées (Brachypodium, Poa)	Faible



Figure 27 : *Argynnis pandora* © M.Blavier



Figure 28 : *Zerynthia polyxena* © E.Clazure



Figure 29 : *Aristolochia clematis* et *rotunda* © H.Zell et B.dupont

Il est important de rappeler que la présence de papillons en un lieu est obligatoirement liée à la présence d'une plante hôte. En effet, chaque espèce de papillon préfère pondre sur quelques, voire une seule espèce de plante.

La favorisation ou la protection des plantes hôtes sur le site peut permettre une rapide augmentation du nombre de papillons.

Les Fabacées, Poacées et Rosacées sont globalement les familles les plus souvent utilisées comme plantes hôtes chez les papillons. Cependant une grande diversité de forme de fleur, de forme et de hauteur de plante, et donc d'espèces et de familles, est la clé pour une diversité importante d'insectes et de biodiversité.



Ici on constate que la majorité des papillons observés pondent leurs œufs sur des espèces très diversifiées, seules les Poacées apparaissent plus utilisées. Le fait de laisser des espaces enherbés avec une flore naturelle et diversifiées semble donc favorable au développement des papillons.



Figure 30 Machaon



Figure 31 Aurore



Figure 32 Échiquier d'Occitanie



Figure 33 Proserpine

## 5. Inventaire des Chauves-Souris (chiroptère)

Animaux méconnus, et souvent craints, les chauves-souris vivent pourtant la plupart du temps proches de l'homme. Totalement insectivores en France, il en existe 35 espèces, toutes protégées, dont 19 avec de forts enjeux.

Les chauves-souris sont des animaux aux mœurs crépusculaires et nocturnes, elles chassent des insectes la nuit et passent la journée à l'abri dans une cavité, une fissure ou sous les toitures. En été, elles recherchent la chaleur pour élever leurs petits et préfèrent donc les façades des bâtiments ou les greniers. En hiver, de nombreuses chauves-souris migrent plus au sud, celles qui restent préfèrent les endroits calmes où la température et l'humidité reste stable comme les grottes ou les caves.



Figure 34



Figure 35



Figure 36



Figure 37

Afin de recenser les chauves-souris sur l'exploitation nous avons choisis d'utiliser des enregistreurs acoustiques. Ils permettent de capter les ultrasons utilisés par les chauves-souris lors de leurs déplacements ou de la chasse. Ces sons étant inaudible pour l'homme ils sont retranscrits sur ordinateur. Chaque espèce émet des ultrasons à une fréquence différente ce qui permet de les identifier.

Sur les parcelles de Mme Chassagnes situées sur les communes de Pézenas et Caux, une nuit d'enregistrement a été réalisées en juin 2021 sur deux points distincts nommés « Maison » et « Vigne ».

Au total **14 espèces** de chiroptères ont été détectées l'ensemble des sites : 9 espèces ont été contactées sur le site nommé « Vigne » et 14 espèces sur le site « Maison » dans la nuit du 15 au 16



juin 2021 (Tableau 1). C'est ainsi **plus du tiers des espèces françaises et plus de 46% des espèces d'Occitanie qui sont présentes sur le site.**

Selon la qualité de l'enregistrement (dépendant de la météo, de l'emplacement de l'enregistreur acoustique, des bruits parasites environnants) et la distance à laquelle passe l'animal en déplacement ou en chasse, chaque contact acoustique (et, par extrapolation, espèce) est identifié de manière plus ou moins certaine. Le nombre de contacts (présence d'1 cri ou plus dans un pas de temps de 5 secondes) par espèce est ainsi classé par probabilité d'identification allant de 0 à 1 (voir tableau 1). Les probabilités inférieures à 0,5 ont été écartées en raison de leur faible taux de fiabilité.

**Le niveau d'activité<sup>1</sup>** (nombre de contacts par nuit selon des valeurs seuils faisant références à l'échelle régionale et nationale) **sur le secteur est fort pour la moitié des espèces** : la Sérotine commune, le Minioptère de Schreibers, le Murin à oreilles échancrées, la Pipistrelle pygmée, la Pipistrelle de Kuhl, la Noctule de Leisler et le Molosse de Cestoni et moyenne pour quatre autres espèces (Tableau 1).

On peut noter une activité différente entre les deux sites « Vigne » et « Maison » ainsi qu'un nombre d'espèce plus important sur le site « Maison ». Sur ce secteur, des bâtisses abandonnées sont présentes et la forte activité du Molosse de Cestoni et de la Sérotine commune en début de nuit peut questionner sur la présence d'une colonie au sein de ces bâtiments. De plus, au vu de la période, il peut s'agir d'une colonie de mise bas. Une prospection plus poussée pourrait permettre de vérifier cette hypothèse. Il s'agit d'espèces gisant principalement en milieu bâti et le mas est assez isolé. De même, il y a une plus forte activité des pipistrelles (kuhl et pygmée) et de Noctule de Leisler sur ce secteur, supposant la présence d'une ou plusieurs colonies à proximité (boisement pour la noctule et la pipistrelle de kuhl et en bâti pour la pipistrelle pygmée). Le secteur « Vigne » est beaucoup moins fréquenté (en terme d'activité et de richesse) probablement en raison de l'isolement plus important de la parcelle par rapport aux corridors écologiques utilisés par les chauves-souris qui sont plus dense dans le secteur « Maison ». La forte activité du Minioptère de Schreibers peut s'expliquer par la présence d'une importante colonie de mise bas sur la commune de Pézenas (FR9102005-Aqueduc de Pézenas). Cette colonie abrite également de nombreux individus de Grand et Petit Murin (Murin GT) dont certains ont été détecté en chasse.

---

<sup>1</sup> Etabli selon le référentiel d'activité du MNHN, 2020.



Tableau 2 : Nombre de contacts acoustiques par espèce détectée sur l'ensemble du site des Auribelles et sur les points d'enregistrement « Vigne » et « Maison » et le niveau d'activité<sup>2</sup> correspondant

Espèces	Vigne	Maison	Vigne	Maison	Vigne	Maison	Vigne	Maison	Mas des Auribelles (vigne + maison)	
	Ndr contact sûr (0,99-1)		Ndr contact probable à sûr (0,90-0,99)		Ndr contact possible (0,50-0,90)		Total contacts		Total contacts	Niveau d'activité <sup>3</sup>
Barbastelle d'Europe (Barbar)	0	0	0	3	0	3	0	6	6	Moyen
Sérotine commune (Eptser)	0	5	3	85	2	49	5	139	144	Fort
Vespère de savi (Hypsav)	0	0	0	0	0	4	0	4	4	Faible
Minioptère de Schreibers (Minsch)	4	0	35	6	10	1	49	3	52	Fort
Murin indéterminé (Myo sp)	0	1	0	1	0	1	0	10	10	NA
Murin à oreilles échancrées (Myoema)	0	2	0	2	0	6	0	10	10	Fort
Murin du groupe Grand Murin (MyoGT)	1	0	3	0	0	1	4	1	5	Moyen
Murin groupe Natterer (Myonat)	0	1	1	2	0	2	1	5	6	Faible
Noctule de Leisler (Nyclei)	6	34	1	15	2	6	9	55	64	Fort
Pipistelle de Kuhl (Pipkuh)	71	101	60	222	37	55	168	378	546	Fort
Pipistrelle de Nathusius (Pipnat)	0	0	1	0	4	4	5	4	9	Moyen
Pipistrelle commune (Pippip)	2	41	31	73	11	18	44	132	176	Moyen
Pipistrelle pygmée (Pippyg)	0	67	6	118	5	6	11	191	202	Fort
Petit rhinolophe (Rhihip)	0	0	0	1	0	0	0	1	1	Faible
Molosse de Cestonie (Tadten)	0	6	0	21	0	3	0	30	30	Fort
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>258</b>	<b>141</b>	<b>549</b>	<b>71</b>	<b>159</b>	<b>296</b>	<b>969</b>	<b>1265</b>	

<sup>3</sup> Etabli selon le référentiel d'activité du MNHN, 2020.



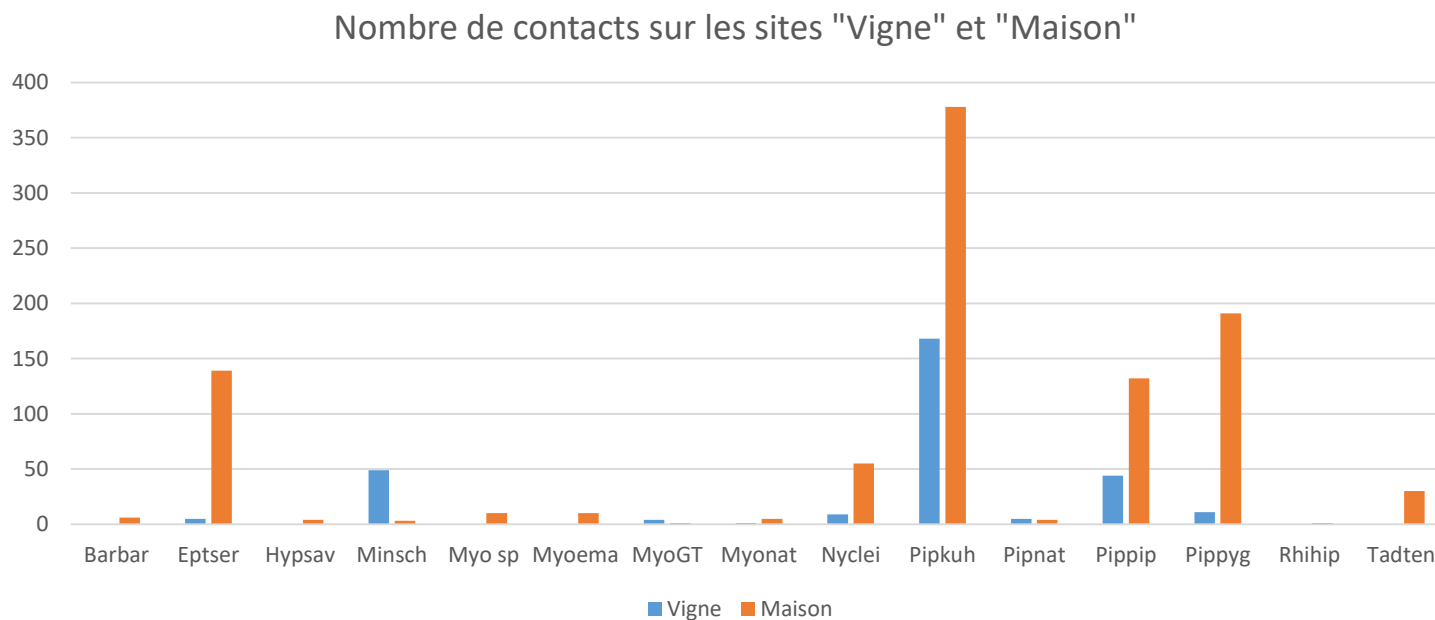


Figure 38: Nombre de contacts par espèces et par site





## Diagnostic de l'exploitation « Mas des Auribelles »

L'espèce la plus représentée sur l'ensemble du site des Auribelles est la **Pipistrelles de Kuhl** représentant 43% des contacts. Vient ensuite la Pipistrelle pygmée (16% des contacts) et la Pipistrelle commune (14% des contacts), suivi de près par la Sérotine commune (11% des contacts). Ensuite, en dessous des 5%, on trouve la Noctule de Leisler (5% des contacts), le Minoptère de Schreibers (4% des contacts) et le Molosse de Cestoni (2% des contacts). Enfin, les autres espèces représentent moins de 1% des contacts des deux nuits d'enregistrement (Figure 1).

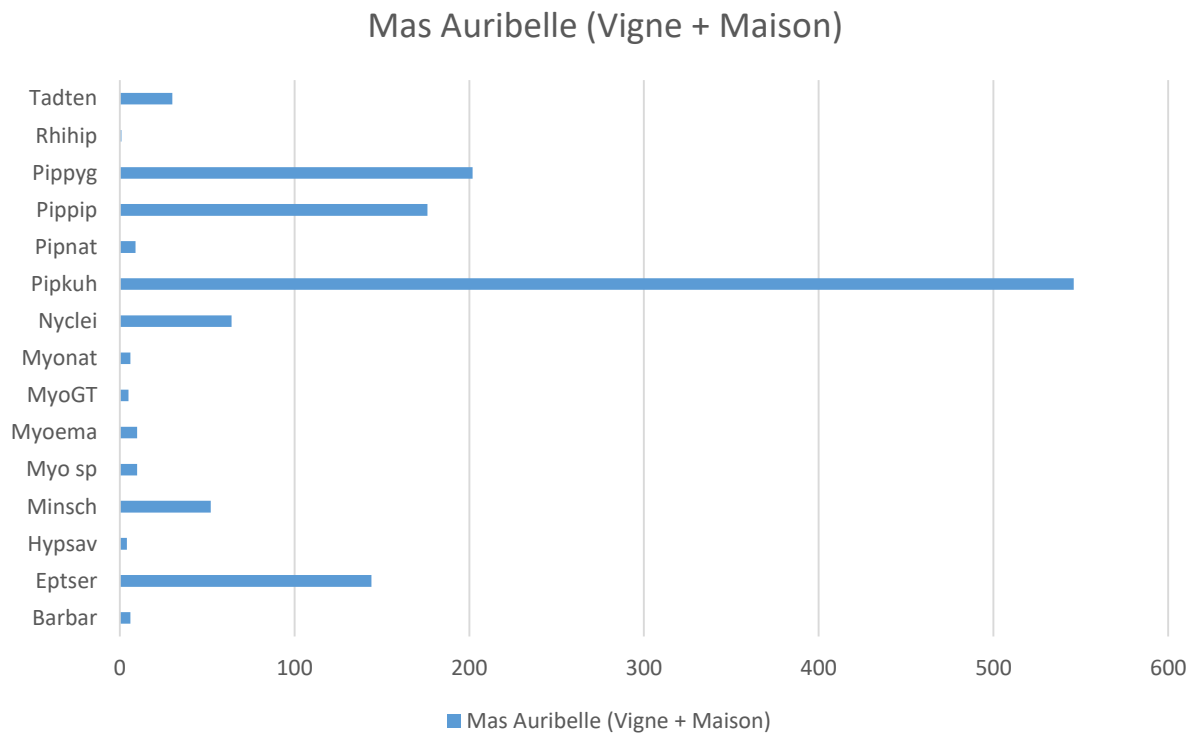


Figure 39 : nombre de contacts acoustiques par espèce détectée sur l'ensemble du site des Auribelles

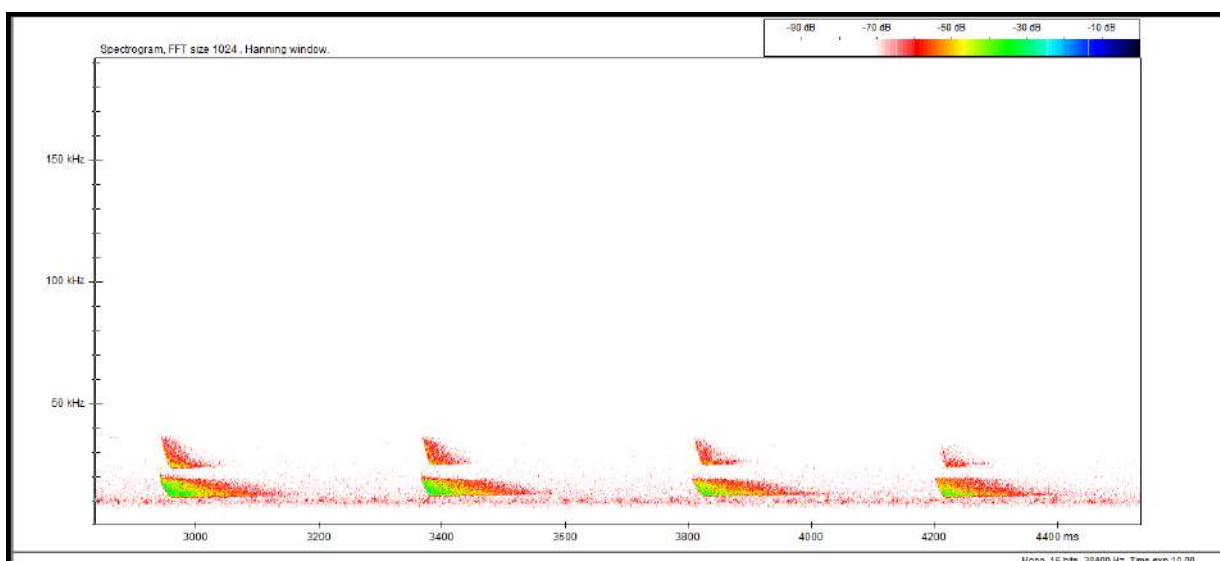


Figure 40 : Signal acoustique du Molosse de Cestoni



À titre de comparaison, voici les autres types de structures de signaux acoustiques d'espèces contactées sur site :

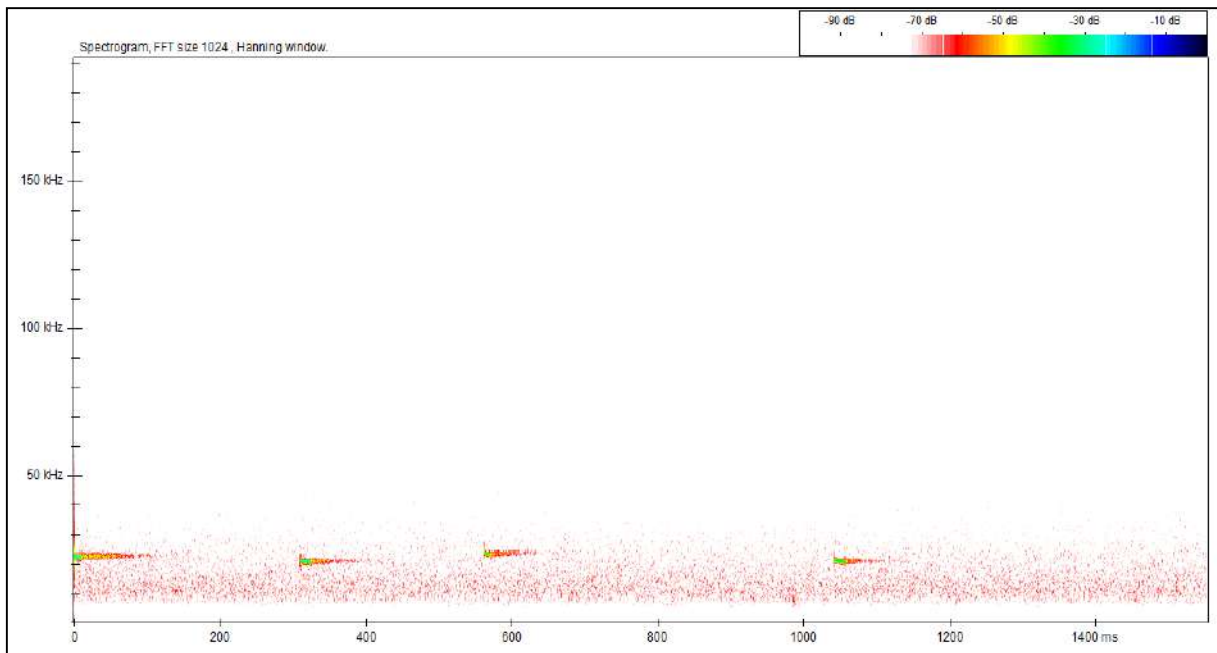


Figure 5 : Signal acoustique de la Noctule de Leisler

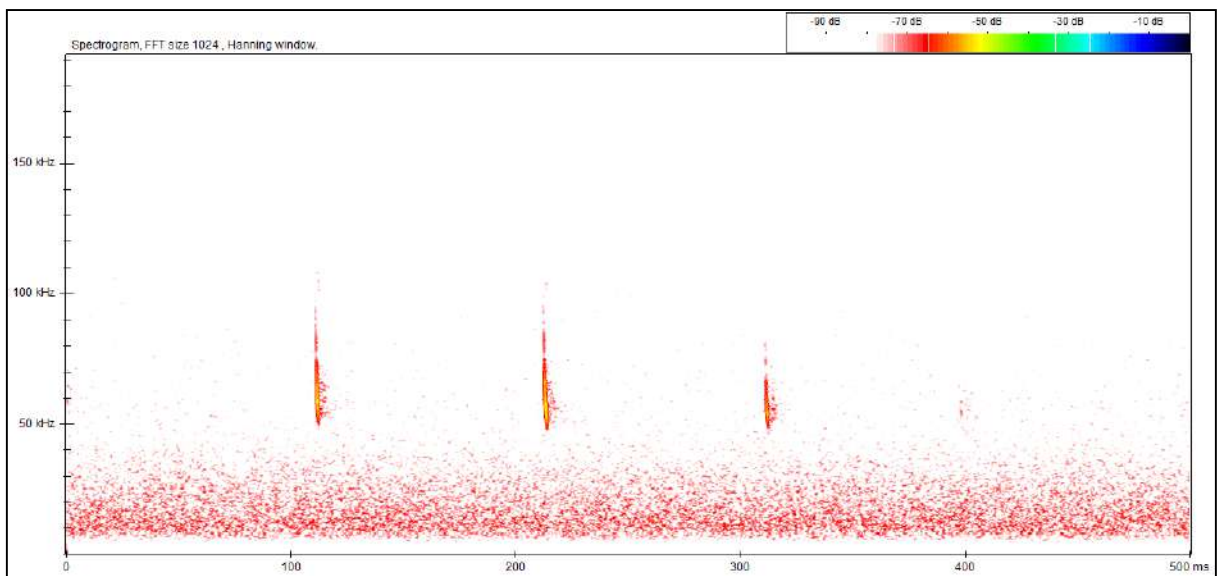


Figure 6 : Signal acoustique d'un Murin à oreilles échancrées



Toutes les espèces de chauves-souris françaises sont protégées<sup>4</sup> et certaines bénéficient de statut particulier en fonction notamment de leur vulnérabilité, rareté... Sur les 15 espèces détectées sur le site, **une est d'enjeu très fort** (le Minioptère de Schreibers), notamment parce qu'elle est classée vulnérables sur la liste rouge des espèces menacées de France métropolitaine, et une autre espèce présente un **enjeu fort** (le Molosse de Cestoni) (Tableau 2). La **majorité des espèces contactées sur le site est d'enjeu modéré** et une seule d'enjeu faible.

Tableau 3 : Synthèse des statuts de protection et enjeux liés aux espèces détectées (LC : préoccupation mineure, NT : quasi menacée, VU : vulnérable ; par ordre décroissant d'enjeu ; mise à jour 2019)

Espèce	Statut de protection <sup>5</sup>	Natura 2000 <sup>6</sup>	Dét ZNIEFF LR	Liste Rouge UICN France	Enjeu régional Occitanie
Minioptère de Schreibers	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	VU	Très fort
Molosse de Cestoni	Art. 2	DH-IV	Déterminante à critère	NT	Fort
Noctule de Leisler	Art. 2	DH-IV	Déterminante à critère	NT	Modéré
Pipistrelle commune	Art. 2	DH-IV	-	NT	Modéré
Sérotine commune	Art. 2	DH-IV	Remarquable	NT	Modéré
Murin à oreilles échancrées	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Modéré
Murin de Natterer	Art. 2	DH-IV	Remarquable	LC	Modéré
Pipistrelle pygmée	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré
Vespère de Savi	Art. 2	DH-IV	Remarquable	LC	Modéré
Barbastelle d'Europe	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	LC	Modéré
Grand –Petit Murin	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC-NT	Modéré-Fort
Pipistrelle de Nathusius	Art. 2	DH-IV	-	NT	Modéré
Sérotine commune	Art. 2	DH-IV	Remarquable	NT	Modéré
Petit Rhinolophe	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Modéré
Pipistrelle de Kuhl	Art. 2	DH-IV	Remarquable	LC	Faible

<sup>5</sup> Echelle Nationale :

Loi de protection de la nature de 1976 : Toutes les espèces de chauves-souris présentes en France sont protégées. Arrêté ministériel du 23 Avril 2007 (Modifié le 15/09/2012).

<https://uicn.fr/liste-rouge-mammiferes/>


<sup>6</sup> Echelles Internationales et européennes :


La Convention de Bonn (23/06/1979) sur la conservation des espèces migratrices (Annexes).

La Convention de Berne (19/09/1979) sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Annexes). L'Accord EUROBATS (4/12/1991) à propos de la conservation des populations de Chauves-souris d'Europe (Amendement 1 et Amendement 2).

La Directive européenne Habitats-Faune-Flore (CEE N°92/43) annexe IV indique que les microchiroptères nécessitent une protection stricte. L'annexe II dresse une liste des espèces d'intérêt communautaire.

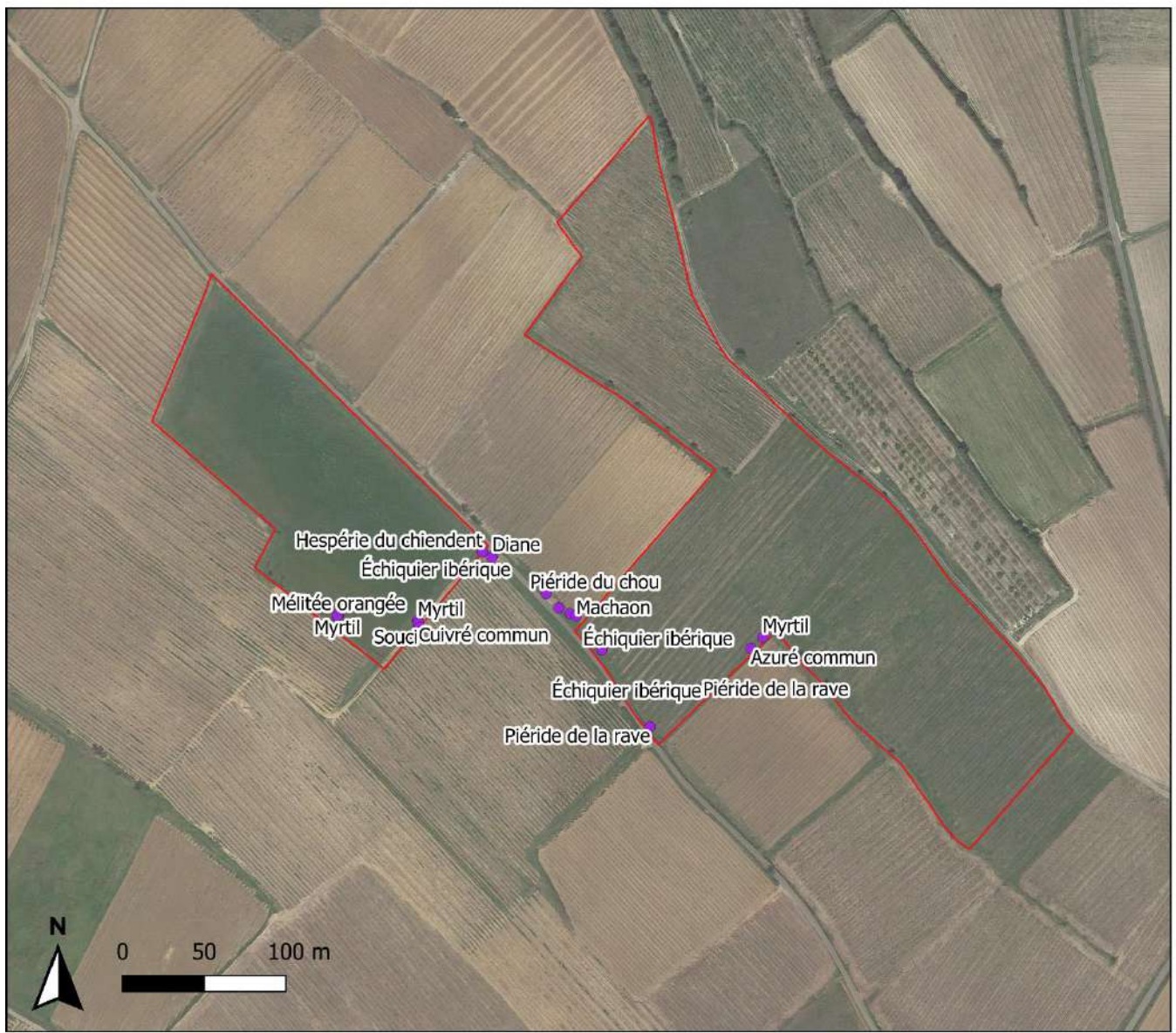


Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersi</i> )		Enjeu regional très fort
Protection France : PN2	Statut Europe : DH2/DH4	ListerougeFrance(2016): Vulnérable Enjeu de sensibilité régional (2013): Fort
 <p>Photo : Muséum Bourges</p>	<p>Le Minioptère de Schreibers est une espèce troglophile qui gîte en milieu souterrain en hiver comme en été. Il chasse et transite à proximité des lisières ou dans les couloirs forestiers, mais apprécie également les mosaïques d'habitats. Il se nourrit principalement de Lépidoptères et peut couvrir d'importantes distances entre son gîte et son terrain de chasse, grâce à son vol rapide.</p> <p>Largement réparti dans les pays du bassin méditerranéen, il est présent dans une large moitié Sud de la France. Il est notamment très présent en Languedoc- Roussillon, région qui concentre plus de 25% des effectifs nationaux.</p> <p>Très sensible au dérangement et à la modification de son gîte, l'espèce est menacée par la fréquentation des grottes.</p>	

Molosse de Cestoni ( <i>Tadarida teniotis</i> )		Enjeu regional Fort
Protection France : PN2	Statut Europe : DH4	Liste rouge France (2016) : Vulnérable Enjeu de sensibilité régional (2013) : Fort
 <p>Photo : Muséum Bourges</p>	<p>Le Molosse de Cestoni est une espèce aérienne, qui survole de très grands territoires. Il prospecte donc des milieux variés et chasse au-dessus des forêts, des plantations, des milieux ouverts et des étendues d'eau. Il possède un vol puissant et rapide, qui lui permet de chasser durant de nombreuses heures.</p> <p>En été, il gîte en hauteur (jusqu'à 40 m), principalement dans des fissures de falaise ou des corniches bien dégagées. Il utilise le même type de gîtes en hiver.</p> <p>En Europe, il est le seul représentant de la famille tropicale des Molossidés. Présent essentiellement en zone méditerranéenne, il reste néanmoins peu commun en Languedoc-Roussillon.</p> <p>En raison de son vol aérien, cette espèce est souvent victime des éoliennes. Les travaux sur les immeubles ou l'aménagement de voies d'escalade peuvent également être une menace en raison de la perte de gîte qu'ils provoquent.</p>	



## Résultats inventaires






**Légende**

**resultats inventaires**

- Papillons

**Localisation parcelle**

- Limites exploitation

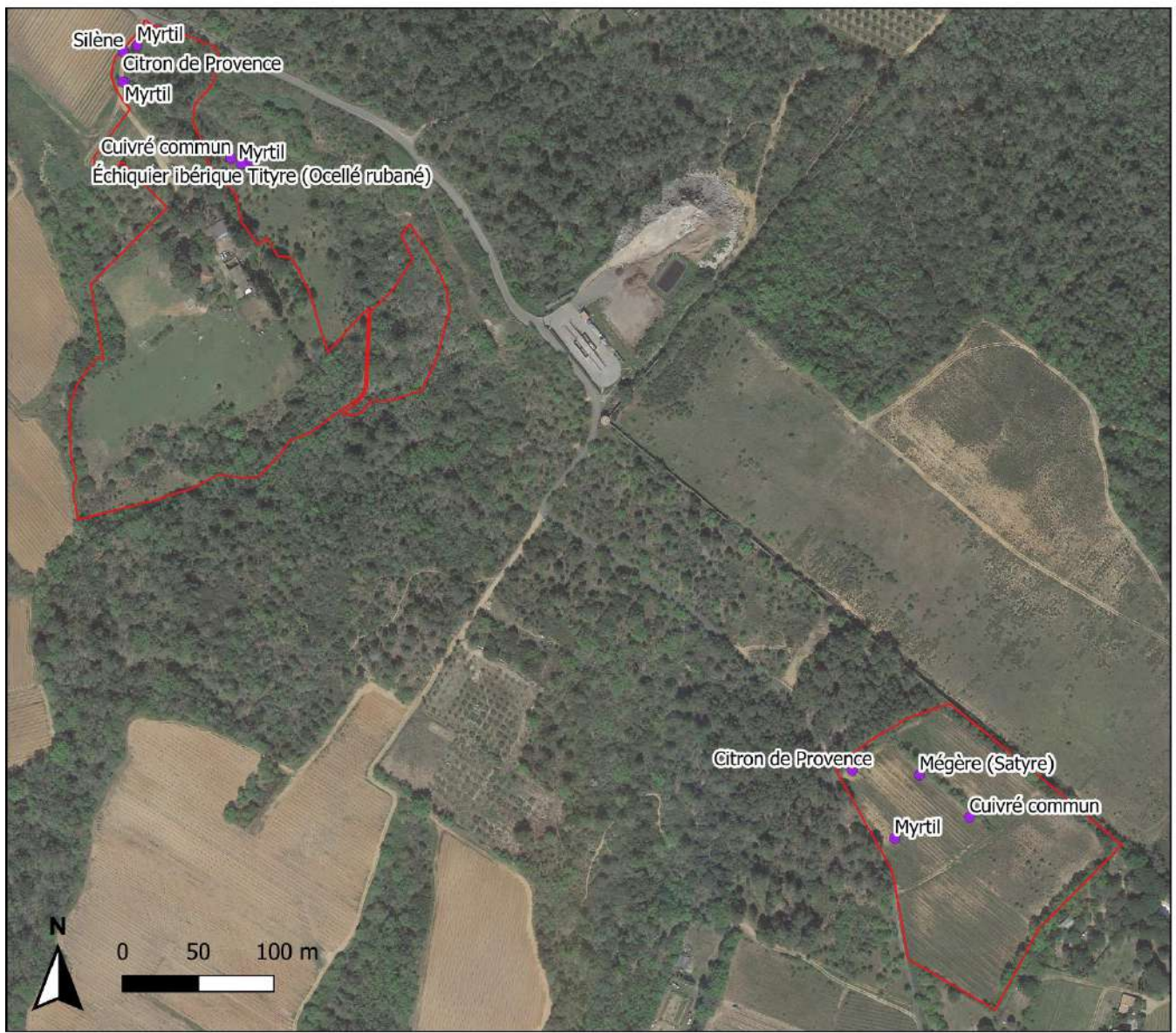
  

Cartographie 9 : résultats de l'inventaire papillon sur les parcelles 1 et 2





## Résultats inventaires






**Légende**

**resultats inventaires**

- Papillons

**Localisation parcelle**

- ▭ Limites exploitation

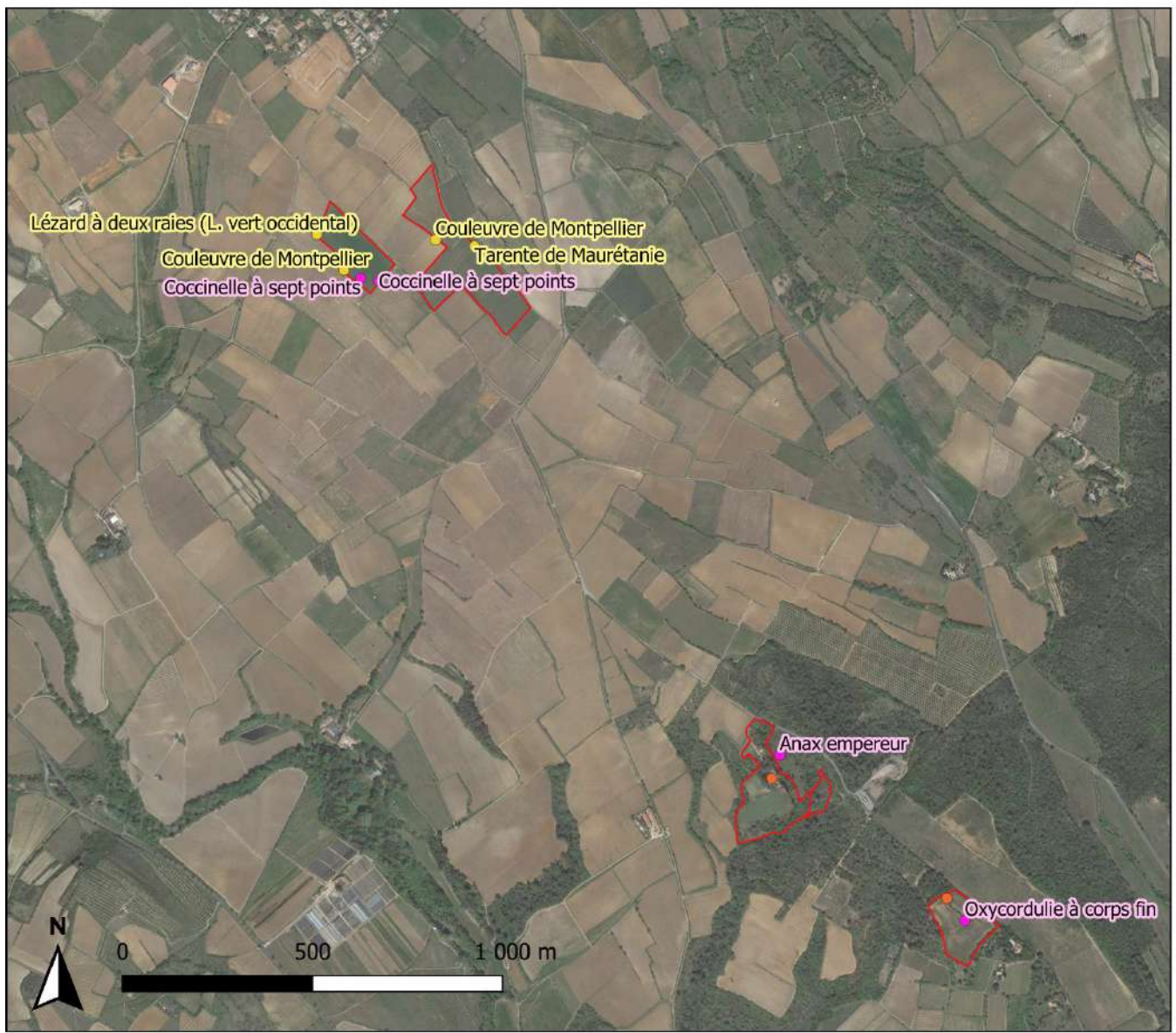
  

Cartographie 10 : résultats de l'inventaire papillon sur les parcelles 1 et 2





## Résultats inventaires



**Légende**

**resultats inventaires**

- Piège à son SM4 pour chauve-souris
- Autres insectes
- Reptiles

**Localisation parcelle**

- ▭ Limites exploitation

Cartographie 11 : résultats des autres inventaires





## ➤ Synthèse et propositions de gestions

Les inventaires vus précédemment nous permettent d'avoir une vision globale du site, comprenant : les enjeux existants, les éventuelles problématiques et surtout les potentialités écologiques du site, c'est-à-dire le degré potentiel ou probable maximum de la biodiversité du territoire.

Ainsi on peut imaginer comment augmenter la biodiversité du site en prenant en compte l'existant : les milieux, les pratiques agricoles, et les possibilités d'aménagements.

### 1. Les points forts

Cette exploitation est, dans son ensemble, vertueuse pour la biodiversité et l'environnement en général.

Premièrement, car les **pratiques agricoles** et culturelles sont respectueuses de l'environnement, sans utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, sans travail du sol ni irrigation.

Deuxièmement car l'exploitation et son pourtour affiche une grande **diversité paysagère**. Les IAE sont présentes en quantités et en diversité, ce qui favorise la biodiversité et accentue la résilience de l'exploitation en augmentant les services écosystémiques.

**Plusieurs IAE** sont déjà présente sur l'exploitation : des murets, ronciers, haies, arbres isolés, surfaces enherbées, etc.

**La consommation énergétique** est prise en compte, la faible mécanisation permet une faible consommation de carburant.

Cette exploitation est donc, dans son ensemble, vertueuse pour la biodiversité.

### 2. Les points à améliorer

Quelques points nécessitent cependant une vigilance :

- **Le manque de cavités.** Il est possible que les espèces cavernicoles (chauves-souris et oiseaux) aient du mal à venir se reproduire sur l'exploitation en elle-même. En effet, les arbres présents n'offrent que peu de cavités et les bâtiments existants n'offrent pas de cavités à exploiter.  
*Voir fiches action n°1 et 3*
- **Le manque de grands arbres, d'alignement d'arbres.** Notamment sur les parcelles 1 et 2, il pourrait être intéressant d'implanter des haies sur les bordures.
- **Le manque de zone humide.** Le site de par sa géographie ne comprend pas de zone humide. En milieu méditerranéen, elles ont pourtant un intérêt considérable en termes d'accueil de la biodiversité et de lutte contre la sécheresse.  
*Voir fiche action n°6*
- **Le manque de pierriers.** La mise en place de pierriers sur les parcelles 1 et 2 pourraient être un plus et permettre de favoriser la présence de reptiles sur les parcelles.



- **Prise en compte de la biodiversité dans le bâti.** Plusieurs bâtiments sont présents sur la parcelle 3, ceux qui ne sont pas habités semblent avoir un intérêt pour la biodiversité associés à ces milieux, si ceux-ci sont restaurés il faudra donc prendre en compte cet élément. Concernant le bâti habitable, la pose de nichoirs pourrait être intéressante pour le rendre plus favorable.

### 3. Propositions de gestions

Ainsi les mesures proposées tendent à restaurer ou améliorer les fonctions biologiques et écologiques du site afin de favoriser l'accueil de la biodiversité.

Elles ont été hiérarchisées par ordre de priorité et pourront être mises en place par l'exploitant en accord avec ses motivations et ses contraintes liées aux milieux, à ses finances ou ses pratiques.

Objectifs	Actions	Priorité	Fiche Action	Groupes et espèces visés
Préserver les milieux ouverts	Être vigilant à la période et fréquence d'entretien des surfaces enherbées	1	Les surfaces enherbées	Insectes, Oiseaux : Alouette lulu, Chardonneret. Plantes messicoles et orchidées
Diversifier et conserver les éléments paysagers favorables à la biodiversité	Plantation de haies	2	Les haies	Oiseaux du cortège semi ouvert : Pie grièche à tête rousse, huppe fasciée
	Création de pierriers et de tas de bois	3	Les tas de bois et pierriers	Reptiles et amphibiens, Hérisson d'Europe, insectes...
	Maintien du roncier	1	Les buissons et ronces	Reptiles et amphibiens Oiseaux : fauvette à tête noire, Pie grièche à Tête rousse
	Création d'une mare	2	La mare	Amphibiens et insectes
Diversifier et créer des gîtes et cavités pour la faune	Installation de nichoirs pour l'avifaune	2	Les nichoirs	Oiseaux cavernicoles : Huppe Fasciée, Mésange bleue, Chevêche d'Athéna...
	Installation d'abri pour les chauves-souris	2	Les abris et gîtes	Pipistrelle sp
	Plantation d'arbres	2	Les arbres isolés	Espèces cavernicoles
	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti	3	Le bâti agricole	Espèces anthropiques : Faucon crécerelle/ette, Hirondelles, Lérot commun, lézard des murailles...
	Tailler des arbres en trogne	3	Les arbres isolés	Espèces cavernicoles

Tableau 4 : liste des recommandations



## Propositions d'amengements



**Légende**

**Propositions d'amengements**

- haie
- nichoirs mesanges
- gîte chauve-souris

**IAE**

- Fossés
- Muret

**Occupation sol**

- Prairie
- Surfaces enherbées

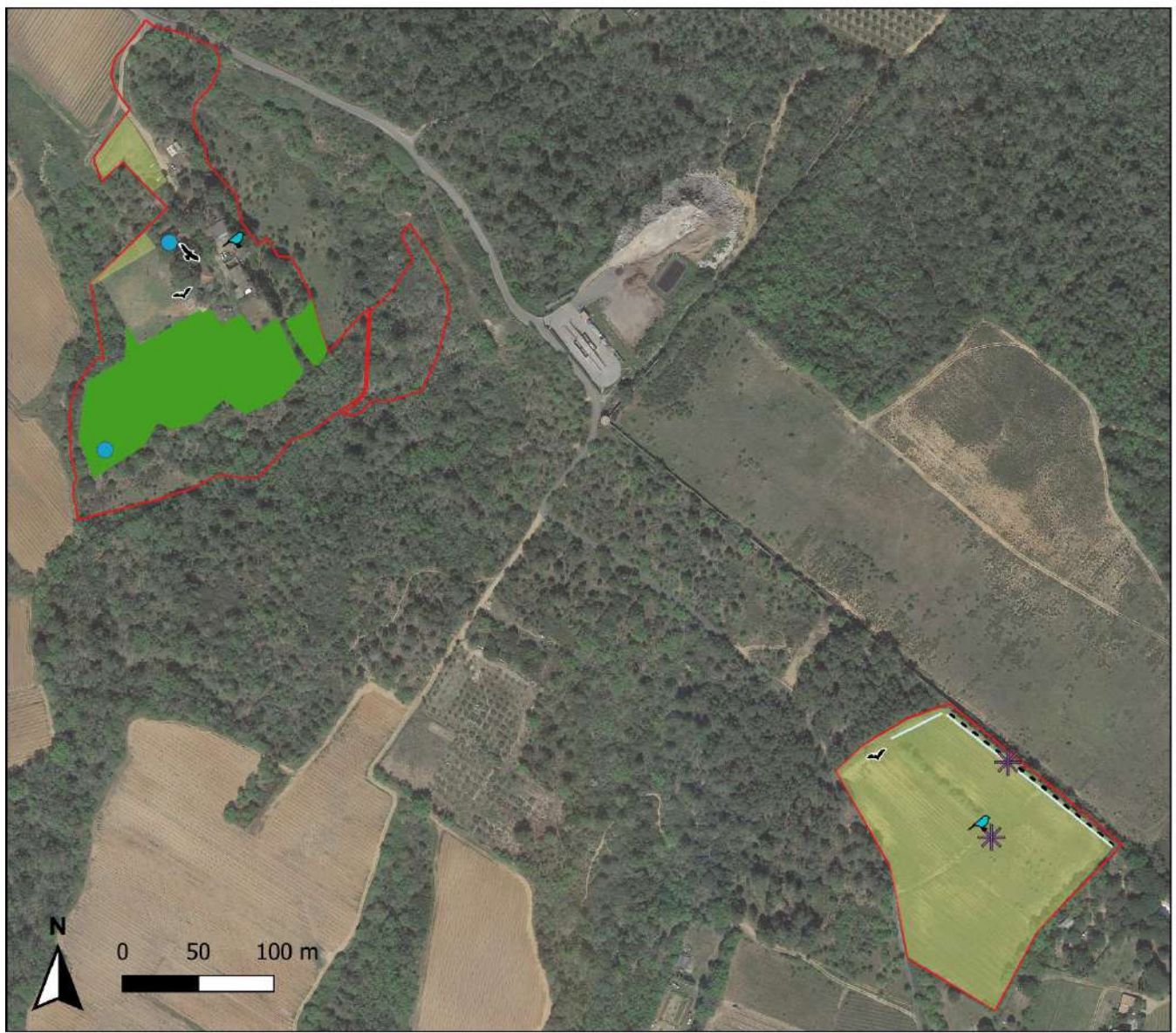
**Localisation parcelle**

- Limites exploitation

Cartographie 12 : proposition d'amengements en faveur de la biodiversité sur les parcelles 1 et 2



## Propositions d'amengements



### Légende

**Propositions d'amengements**

- Mare
- 🐦 nichoirs mesanges
- 🦇 gîte chauve-souris
- 🐦 Nicoir Cheveche/rollier/petit-du

**IAE**

- \* Ronciers
- Fossés
- - - Muret

**Occupation sol**

- Prairie
- Surfaces enherbées

**Localisation parcelle**

- Limites exploitation

Cartographie 13 : proposition d'amengements en faveur de la biodiversité sur les parcelles 3 et 4



## 4. Accompagnement technique et financier

Afin de faciliter la mise en place des propositions de gestions précédemment préconisées, la LPO Occitanie reste à disposition pour toutes questions sur les aspects techniques des aménagements. Elle pourra aussi revenir vers l'agriculteur en cas de possibilités de financement.

Dans un premier temps, la LPO fournira à l'exploitant :

- 1 nichoir à Mésanges (trou d'envol : 32mm)
- 2 nichoirs (semi-ouverts) pour rougegorge familier, rougequeue noir, bergeronnette grise, etc.
- 3 gîtes à chauve-souris
- 1 nichoir (trou d'envol 70mm) à Chevêche d'Athéna/petit-duc scops/Rollier d'Europe/Huppe fasciée...

En fonction des demandes de l'agriculteur et des opportunités, des chantiers bénévoles pourront être organisés pour aider à la mise en place d'aménagements plus lourds.

## Conclusion

Même s'il est toujours possible d'améliorer ses pratiques, celles mises en place sur le Mas des Auribelles sont globalement vertueuses.

Lors des inventaires 90 espèces ont été détectées, 65 d'entre elles sont des espèces protégées et/ou présentes des enjeux communautaires modérés ou forts.

La présence de ces espèces peut s'expliquer en partie par l'emploi de pratiques agricoles douces et par les différentes IAE déjà présente sur l'exploitation. Toutefois quelques actions, peuvent être effectuées afin d'améliorer un peu plus la qualité écologique du site.

## Fiches Action



**Objectif de l'action :**

L'objectif de cette action est simple, compenser le manque de cavités naturelles d'un site. En effet de nombreux animaux dont de nombreux oiseaux, ont besoin de cavités pour nicher.

La pose de nichoir est donc une action de court terme qui doit être associée à la création de cavités de manière pérennes, c'est-à-dire en laissant vieillir naturellement les arbres (fiche action **Les arbres**) ou en intégrant des cavités dans les futures infrastructures agricoles (Fiche action **Le bâti agricole**).



*Mésange charbonnière © B. RICHER*

**Réalisation :**

Bien que simple sur le papier, la pose de nichoirs doit se faire selon certaines règles.

Il en existe de toutes formes et aux dimensions variées mais c'est le **diamètre du trou d'envol** qui va déterminer l'espèce visée.

Chaque oiseau a aussi une préférence sur le **lieu** et la **hauteur** de pose.

Il doit dans tous les cas être **orienté Sud/Sud Est** pour être protégé du vent dominant. Il ne doit ni être surexposé au soleil ni être totalement à l'ombre (sauf cas particulier).

Il faut aussi prendre en compte la **présence de prédateurs** (chat, chien...) en essayant de rendre l'accès au nichoir impossible pour eux. Il existe par exemple des dispositifs « stop minou » à placer autour des arbres pour que les chats ne puissent grimper sur l'arbre choisit.

Si le nichoir est posé sur un arbre, il faut faire attention à ne pas blesser celui-ci et prévoir sa croissance en cas d'utilisation de fil de fer.

Il est important **d'entretenir tous les 3 ou 4 ans** les nichoirs : il faut les vider, les réparer si besoin et les réinstaller ailleurs s'ils ne fonctionnent plus.

**Et sur mes parcelles ?**

Plusieurs nichoirs ont été posés sur la parcelle. Voir **cartographie 10 et 11**.

- 1 nichoir à Mésanges (trou d'envol : 32mm) : ceux-ci doivent être impérativement espacés (>50m) pour limiter la concurrence entre les individus. Ils doivent être placés en hauteur sur le bâti ou contre un arbre.
- 2 nichoirs semi-ouverts, favorables pour plusieurs espèces dont le rougequeue noir, le rougegorge familier, la bergeronnette grise, etc. A placer en hauteur, sur un arbre ou du bâti.
- Un nichoir à Chevêche d'Athéna : (trou d'envol : 70mm) à placer à minimum 2m de hauteur.

**Objectif de l'action :**

L'objectif principal de cette action est d'offrir de nouveaux lieux de reproduction pour la faune. En vieillissant, l'arbre gagnera en valeur écologique. La plantation d'arbres permet aussi de nombreux avantages : limitation de la sécheresse par leurs feuillages ou grâce aux racines qui permettent de faire remonter l'eau par capillarité, lutte contre l'érosion, brise-vent, structuration du paysage pour le déplacement de la faune.... A cela peut se rajouter un bonus économique par la production de fruits ou de bois.



*Pic Noir © Peralta*

**Réalisation :**

La plantation d'arbres doit être réfléchi et préparée. Pour le **choix de l'espèce**, il est important de bien choisir une essence locale et/ou adaptée au terrain. De préférence un arbre de haut jet qui pourra grandir, créer des cavités et vivre vieux. L'association héraultaise « **Paysarbre** » est spécialisée dans le domaine et pourra être de bon conseil quant aux espèces à choisir.

Pour la **plantation** du jeune arbre, il faut : creuser un **trou assez profond** pour ne pas avoir à plier ses racines, lui mettre un **tuteur** pour le soutenir et signaler sa présence, placer un **filet** pour le protéger contre les dégâts des lapins, des chevreuils... Pour **l'irrigation**, un arrosage est obligatoire pendant les premières années. L'installation d'un paillage au pied de l'arbre réduira l'évaporation et permettra de retenir l'humidité plus longtemps. Les oyats, pots en terre cuite qu'il faut enterrer au pied de l'arbre, permettent aussi de préserver l'humidité du sol tout en réduisant les arrosages.

Pour **l'entretien**, si l'usage et l'essence le permet, il est possible de choisir une taille en têtard pour favoriser les cavités. Dans les autres cas, la taille simple de formation ne doit pas être trop violente et préserver les branches mortes, indispensable à la biodiversité. Il en est de même pour les arbres morts sur pied qui ne présentent pas de dangers. L'entretien du houppier, ne doit se faire que de novembre à février. Le sol à proximité immédiate ne doit pas être travaillé. Si du lierre apparaît il est important de le laisser, le lierre est une des plantes qui accueille le plus d'animaux différents sous nos climats.

**Et sur mes parcelles ?**

Si la plantation de haies n'est pas envisageable, on peut imaginer la plantation de quelques arbres sur la parcelle 1 et/ou 2, ceux-ci pourraient offrir un abri pour la biodiversité. Ils peuvent être fruitiers ou ornementaux mais doivent rester locaux. La plantation de certaines espèces comme les muriers pouvant être taillé en têtards pourrait être envisagé pour accélérer le processus de création de cavités. L'entretien et le maintien de ceux existant est aussi important ! Si des vieilles branches apparaissent, il est important de les laisser afin d'augmenter le nombre de cavités du site.

**Objectif de l'action :**

Cette action est simple, il s'agit de rendre nos bâtiments propices à l'installation de la faune qui a besoin de cavités pour nicher.

En effet de nombreux oiseaux se sont adaptés aux changements qui ont eu lieu dans leurs environnements en utilisant nos bâtiments comme lieux de nidification. Ces sites leurs sont pour beaucoup maintenant essentiels.



*Hirondelle rustique © Delaunay*

**Réalisation :**

Il existe deux grands groupes d'espèces utilisant le bâti :

- celles qui utilisent l'**intérieur** : la chouette effraie, l'hirondelle rustique, certaines chauves-souris... Elles rentrent volontiers dans les étables, caves et garages...
- celles qui utilisent les trous sur nos **façades, fenêtres** ou **toitures** : certains lézards, le martinet noir, l'hirondelle de fenêtre, le faucon crécerelle ou le moineau domestique...

Si la biodiversité est prise en compte dès la construction on peut envisager plusieurs solutions, l'aménagement des combles avec « **tuile chatière** » pour les chauves-souris, la création d'une **lucarne** avec nichoirs pour le faucon, la pose de **briques creuses** sous la toiture pour les martinets. Il est important d'y réfléchir en y intégrant le cout et les futures « possibles » nuisances.

Si le bâtiment est déjà terminé d'autres aménagements comme les **nichoirs** peuvent être utilisés.

Attention, les bâtiments peuvent aussi cacher des **pièges mortels** comme les cheminées ou les baies vitrées. Ce sont des millions d'oiseaux qui en font les frais chaque année. Il est intéressant d'essayer de détecter tous ses points noirs et de les supprimer le plus vite possible.

**Et sur mes parcelles ?**

Si les bâtiments sont rénovés, il serait intéressant de réfléchir et de se renseigner sur les différents aménagements à mettre en place. La pose ou l'insertion d'un nichoir à crécerelle ou à chouette effraie serait un gros point positif ! L'aménagement des combles pour les chauves-souris peut aussi être un super aménagement. La pose de silhouette anti collision est indispensable si des grandes fenêtres sont posées.

Aucun problème particulier n'a été noté sur le bâtiment en bon état, si ce n'est son manque de cavités. Des nichoirs et abris sont prévus pour compenser ce manque (voir fiche **Les nichoirs** et fiche **Les abris et gîtes**).

La LPO reste à disposition pour tous conseils durant d'éventuels travaux.

**Objectif de l'action :**

L'objectif de cette action est de conserver des zones importantes pour l'alimentation ou la reproduction de nombreuses espèces.

Bien que mal aimé, le buisson de ronce est un atout considérable sur une parcelle, c'est un refuge qui permet aux petits mammifères mais aussi aux reptiles et autres animaux de se cacher et de se protéger en été comme en hiver.

Sous nos latitudes, ils accueillent bon nombre d'oiseaux à enjeux, comme les pies grièches ou certaines fauvettes.



*Pie grièche écorcheur © Rambal*

**Réalisation :**

L'aspect incontrôlable du roncier fait parfois peur pourtant il peut être maîtrisé facilement.

La **meilleure période pour l'entretien** est au début du printemps entre février et mars, cela limite le dérangement de la faune et il est plus simple de faire une taille sélective avant la reprise de la végétation.

**Comment tailler ?** Il faut tailler les tiges qui ont fructifiées l'année d'avant et qui ont déjà commencées à ramifier. De cette manière la reprise ne sera pas trop vigoureuse et la ronce produira des fruits tous les ans. Tailler les extrémités des tiges de l'année permettra de ralentir le marcottage.

Si plusieurs ronciers sont présents et que tous ne peuvent être gardés et entretenus, il faut privilégier et préserver en priorité les **ronciers de fossés et de bordures de haies** car ce sont ceux qui accueilleront le plus de biodiversité. En effet, les ronciers poussent souvent dans les fossés.

Si un débroussaillage de ce dernier est nécessaire, il faut toujours privilégier **l'entretien mécanique** en taillant, exportant et broyant les résidus ; et ne passer par l'écobuage qu'en dernier recours. Dans tous les cas, ce genre d'entretien doit être fait le moins possible, si possible pas tous les ans.

**Et sur mes parcelles ?**

Il existe quelques buissons de ronces sur l'exploitation. L'entretien doit y être le plus faible possible. Plus ils seront grands plus ils seront attrayant pour des oiseaux comme la Pie grièche à tête rousse, la Fauvette pitchou ou les reptiles.

**Objectif de l'action :**

L'objectif de cette action est de créer ou diversifier les habitats, via la pose de petits aménagements, pour les espèces autres que les oiseaux. On parle ici d'amphibiens, de mammifères ou même d'insectes.

La plupart d'entre elles s'avèrent être de formidables auxiliaires de cultures.

**Réalisation :**

**Les crapauds** vont avoir besoin d'un endroit frais et calme pour se cacher en été et pour hiverner. Cela peut s'agir simplement d'une tuile retournée dans une haie, d'un tas de bois morts ou d'un creux dans un muret.

**Le hérisson**, a besoin d'un abri pour y faire ses petits en été ou pour y passer l'hiver. Un abri (comme une cagette retournée) recouvert de feuilles mortes, de paille et de branchage ou au sein d'un tas de bois est souvent efficace et facile à mettre en place. Un hérisson peut avoir une belle taille, il faut donc prévoir des abris plus imposants que pour le crapaud. Une entrée de 10 cm suffit généralement.

**Pour les chauves-souris**, il est relativement simple de construire un abri, celui-ci sera occupé pendant la saison estivale par une colonie entière. Le gîte doit être placé comme un nichoir à oiseau, en hauteur (minimum 2m) exposé sud-sud-est, sans obstacle (branche) sous son entrée pour ne pas gêner leur passage.

Enfin, il est possible de créer des abris à **insectes** très facilement. L'hôtel à insectes est le plus connu : Buches percées, tas de bois, canne de Provence, pailles, écorce. Plus il sera diversifié plus il accueillera d'insectes. Il faut toujours veiller à l'exposer au sud et à protéger une des faces du vent pour éviter les courants d'air et la pluie.



*Hérisson d'Europe © Fernandez*

**Et sur mes parcelles ?**

Pour les chauves-souris, 3 nichoirs devront être posés. Ils devront être dispersés sur les différentes parcelles pour améliorer la pression que les colonies pourront avoir sur les vers de la grappe. L'occupation des nichoirs pourra être observée grâce à des traces d'écoulement sur la planchette dépassant du gîte. Ils pourront être déplacés après 3 ans d'inoccupation.

Pour les insectes, dans l'optique d'accueillir du public et pour l'aspect esthétique, un hôtel à insectes peut être fait. Le plus important reste quand même la bonne gestion des zones enherbées, le maintien des arbres, et la non utilisation de produits insecticides.

**Objectif de l'action :**

La plantation d'une haie remplit plusieurs objectifs.

Elle offre un abri, un site de reproduction et une source d'alimentation pour de nombreuses espèces. Les haies permettent également d'améliorer la connectivité entre les milieux en jouant un rôle de couloirs écologiques, et ajoute de la valeur à nos paysages. Les haies sont également d'excellentes zones de filtrations en bordure de parcelle, et permettent de stocker du carbone.



Fauvette Orphée © Fernandez

**Réalisation :**

Pour que l'efficacité écologique de la haie soit optimum il faut respecter plusieurs critères.

Comme pour les arbres le **choix des espèces** est important, il faut choisir des essences locales et/ou adaptées au terrain et au climat. L'association héraultaise « Paysarbre » est spécialisée dans le domaine et pourra être de bon conseil quant aux espèces à choisir. Certaines **espèces sont à éviter** à cause de leur caractère envahissant comme par exemple le robinier faux-acacia, le buddleia de David, l'érable negundo, l'ailante... Pour plus d'informations sur les plantes exotiques envahissantes en Occitanie vous pouvez aller voir le site de l'URCPIE Occitanie.

La haie doit avoir une **largeur minimale de trois mètres**, et réaliser la plantation en quinconce sur deux lignes. Pour l'organisation des plants il faut essayer de planter des espèces persistantes et caduques pour que la haie soit également utile en hiver. L'idéal étant **un arbuste persistant pour deux caducs**. Il faut également **alterner arbres et arbustes** lors de la plantation (ex : 1 arbre pour 3 arbustes) pour favoriser une stratification végétale qui permettra l'accueil d'une plus grande diversité d'espèces. Dans l'idéal il faut aussi essayer de trouver des espèces qui fleurissent et font leur fruit à des moments différents dans l'année.

L'utilisation d'un paillage végétal permet de réduire la concurrence des plantes herbacées et la transpiration de l'eau du sol. Pour l'entretien il est possible de la tailler latéralement (tous les deux à trois ans) et d'effectuer une fauche annuelle de la bande enherbée adjacente entre début novembre et mi-février.

**Et sur mes parcelles ?**

Si l'espace le permet, la plantation d'une haie sur une bordure de la parcelle 1 et/ou entre les vignes de la parcelle 2 pourrait être pertinente. Toujours en faisant attention aux espèces choisies. Cela permettrait de créer un réseau qui faciliterait le déplacement et le refuge de la faune. De plus les haies favoriseront la présence de chauve-souris et faciliteront leur déplacement et leur chasse sur l'entièreté des parcelles. L'inscription au programme de l'association « paysarbre » pourrait s'avérer utile dès maintenant (car les délais sont souvent longs).

**Objectif de l'action :**

Les mares sont un milieu indispensable aux amphibiens et à certains insectes, elles sont aussi très utiles pour la faune en général qui pourra venir s'y abreuver.

**Réalisation :**

La mare doit être implantée dans un endroit **dégagé et ensoleillé** pour avoir de la lumière et de la chaleur.

Il est bien de **varier** la forme des **berges** et les niveaux de **profondeur**.

Une partie des berges doit être en **pente douce** (5° à 15°) afin de faciliter la venue des batraciens, les bains des oiseaux et éviter aux petits mammifères de s'y noyer. Une partie abrupte diversifiera les milieux et permettra d'accueillir plus d'espèces différentes.

**La taille** : elle doit faire au minimum 3m<sup>2</sup> et 80cm de profondeur.

Pour l'étanchéité du géotextile et une bâche plastique est le moyen le plus simple, et le moins coûteux, à mettre en œuvre.

Pour calculer les **dimensions** de la bâche : **Longueur** = longueur maximale + deux fois la profondeur maximale ; **Largeur** = largeur maximale + deux fois la profondeur maximale.

Il est important lors de la création d'une nouvelle mare de **l'inoculer**, c'est-à-dire d'y verser quelques litres d'eau d'une autre mare. Cela permettra l'apport de graines, d'algues, d'œufs et de microorganismes qui pourront alors la coloniser plus rapidement. Elle se végétalisera d'autant plus vite. Si des végétaux sont implantés il faut choisir des **espèces locales** qui seront adaptés au climat mais aussi aux espèces animales.

Attention, il ne faut pas mettre de poissons ou d'écrevisses dans une mare car ils mangeront toutes les larves d'insectes et d'amphibiens et empêcheront le développement de la biodiversité.

Lorsque la vase s'est accumulée en grande quantité dans une mare, il n'y a pas d'autre solution que de procéder à un curage à la fin de la saison de reproduction de la faune sauvage, soit à la fin de l'automne.



*Rainette méridionale © Peralta*

**Et sur mes parcelles ?**

Il pourrait être intéressant de créer une mare sur l'exploitation pour favoriser les espèces de milieux humides. Au vu de l'aménagement des parcelles, la parcelle 3 semble être la seule ayant l'espace pour accueillir une mare.

**Objectif de l'action :**

Les objectifs de cette action sont multiples. Les zones enherbées vont offrir un lieu de nidification pour certains oiseaux, et un réservoir alimentaire pour de nombreux animaux (oiseaux, insectes, petits mammifères, reptiles, amphibiens, etc.). Elles vont également permettre de protéger la flore et les insectes qui y sont associés, comme les papillons et d'autres pollinisateurs. Ces surfaces vont ainsi représenter un lieu de vie pour de nombreux insectes.

Elles vont aussi avoir un rôle tampon entre les cultures et les milieux humides, permettre d'éviter l'érosion et d'avoir un meilleur stockage du carbone.



*Bergeronnette printanière © Lopes*

**Réalisation :**

La surface enherbée va de la bande fleurie, du fossé aux jachères et prairies. Peu importe la taille de la surface, plus la **flore est diversifiée** en forme, en hauteur, en espèces, en familles de plantes, en période de floraison, etc. plus la zone sera intéressante écologiquement parlant. (Pour les jachères voir DDAF pour connaître les espèces autorisées)

Toutes les surfaces enherbées doivent être **fauchées le plus tard possible**, en évitant au maximum la période entre mai et mi-juillet, pour permettre à la faune et la flore de finir son cycle de reproduction. (Pour les prairies il existe des contrats N2000 de fauche tardive.)

Pour les grandes surfaces (prairies, jachères...) il faut effectuer une **fauche centrifuge** (de l'intérieur vers l'extérieur) pour permettre à la faune de fuir.

Pour les bandes enherbées la **largeur** doit être de **minimum de 3 mètres**. Elles peuvent être placées en bordure de parcelles ou de haie, ou au milieu des parcelles pour les découper si elles sont trop grandes.

Si les parcelles ne sont pas fauchées mais pâturées, il faut surtout faire attention à ne **pas les surpâturer**.

Les vignes et vergers peuvent également être des surfaces enherbées ! (voir fiche action vignes et vergers agroécologiques)

**Et sur mes parcelles ?**

Les surfaces enherbées et friches sont très présentes sur l'exploitation. Elles sont actuellement favorables au développement de la biodiversité de milieux ouverts et semi-ouverts. Pour préserver ces milieux et les espèces associées. Il faut rester vigilant à la méthode et période indiquée ci-dessus. Il faudrait que certaines zones soit protégées afin d'y laisser les fleurs grainer et de laisser un espace refuge permanent.

**Objectif de l'action :**

Ces aménagements permettent de fournir un gîte de reproduction et un abri pour les insectes, les reptiles, les amphibiens, certains oiseaux et mammifères. Les murets et pierriers permettent aussi aux reptiles d'effectuer leur thermorégulation.

**Réalisation :**

Le localiser à endroit ensoleillé et abrité du vent et d'y entasser au moins 1 m<sup>3</sup> de bois.

10 m<sup>2</sup> sera une surface idéale si l'on veut maximiser son aménagement.

Il n'est pas nécessaire de faire un tas très haut, 50 cm à 1m suffiront.

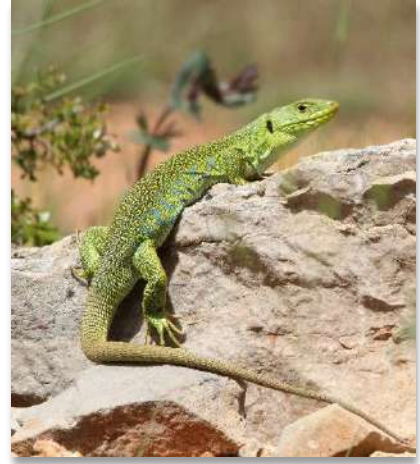
Il faudra veiller à ce que la croissance de la végétation autour du tas de pierres ne lui fasse pas trop d'ombre.

Créer une cavité sous le tas de pierre, dans laquelle on mettra du sable pour favoriser la reproduction et la ponte des reptiles.

Une des méthodes consiste à empiler le bois en alternant petites branches, grosses branches et souches de manière à obtenir un amas constitué de zones denses et de zones plus aérées.

La ponte des reptiles. Il faudra alors faire une couche d'une cinquantaine de cm composé de végétaux fins (déchets de tonte, feuilles...) sur lesquels mettre une couche de branchages et de souches. On répétera l'opération jusqu'à atteindre entre 1m et 1m50 de hauteur. A la fin de ce processus, on recouvre le tas ainsi formé de branchages.

Il faudra cependant veiller à ne pas réaliser cette intervention entre juillet et août (période d'incubation) ni entre novembre et mars (hivernage).



*Lézard ocellé © P. Maigre*

**Et sur mes parcelles ?**

La mise en place de plusieurs pierriers dispersés sur les parcelles pourrait être intéressante pour attirer les reptiles sur la parcelle.

1. Questionnaire de pré-diagnostic complété



AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
L'ÉPAULÉ

**QUESTIONNAIRE PRE-DIAGNOSTIC DT&DA**

**1) Généralité**

Nom : CHASSAGNE Prénom : Marie-Hélène  
 Adresse : 3 rue Condorcet 34120 Pézenas  
 N° téléphone : 06 65 39 32 92 Mail : maridesauribelles@gmail.com  
 Date : 11/02/2021  
 Nom de l'exploitation : Mas des Auribelles SAU : (20) Ha  
12

Type de culture	Mode de culture (C/R/B)	Superficie occupée (Ha)	Détails (nbr, race, lait/viande, variétés...)
Viticulture	AB (2020)	(20)7	Synth, grenache, carignan, mauves de merlot, bouquetin, terret

Pratiques particulières : .....

.....

.....

.....



## 2) Gestion des cultures :

Diversification des cultures : .....

Choix d'une génétique adaptée

Provenance des semences : .....

Gestion des bio-agresseurs / adventices *plus gros problème = mildiou*

Conventionnel       raisonné       bio

Utilisation des produits phyto :

Produits : *Soufre* ..... Fréquence :  systématique       non systématique

Produits : *Cuivre* ..... Fréquence :  systématique       non systématique

Produits : ..... Fréquence :  systématique       non systématique

Utilisation de PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes) : .....

Autre : .....

### Fertilisation (pour plantes)

Organique :

Prairies :  lisier       fientes       fumier (jeune)       autre : .....

Cultures :  lisier       fientes       fumier (jeune)       autre : *engrais bio* .....

Minéral : .....

Provenance : .....

Amendement (pour le sol) *NON mais réflexion sur un amendement en paille.*

fumier (vieux)       compost       bois       autre : .....

Provenance : .....

Travail du sol *NON*

Labour (retournement)       Superficiel       TCS       Semis direct sous couvert

*intercep dans le rang pour certains types* .....  .....



ouverture du sol

Non  Enherbement  Paillage (plastique)  Mulch  BRF  Autre : .....

↓  
naturel

Rotation des cultures : .....

Utilisation d'engrais verts : non

Irrigation : NON

Goutte à goutte  Asperseur  rampe

Cultures sous serres

Autres informations : reconversion à partir de 2009  
vinification en cave particulière + cave cooperative



## Gestion des praires

Praires	composition du couvert	surface	période de fauche	Nombre de fauche
<input type="checkbox"/> Temporaires				
<input checked="" type="checkbox"/> Jachères		2 Ha		
<input type="checkbox"/> Permanentes				
<input type="checkbox"/> Naturelles				

### 5) Ecologie :

#### IAE déjà en place :

- Haie : .....  Bandes enherbées : .....  Mare : .....  
 Tas de bois/pierre : .....  Arbres isolés .....  Perchoirs : .....  
 Nichoirs/gîtes : .....

cours d'eau : .....  bâti : .....

Présence de nids d'hirondelles : .....

Présence de rapaces nocturnes : ? moyen duc ?

Présence de chauve-souris : au bâti (nichées une année ?)

Autre : Les mésanges essayent de nicher dans pulvérisateur

Perception de la biodiversité : Envie d'apprendre pour mieux protéger et partager. Espèces observées : huppe, rallier, grepie, larinet

Perception des IAE : Volonté d'avoir des nichoirs, une mare

Contrats déjà mis en place (MAEC, etc) : .....



**6) Aspects économiques, sociales**

→ caveau, réseau, paniers de Hou.

Débouchés de vente :  Direct  Filière  Restauration  Autre : caniste cave coop.

Rentabilité atteinte ?  Oui  Non

Rémunération juste du travail effectué ?  Oui  Non

Subventions sont-elle une part importante du revenu ?  Oui  Non

Diversification des activités :  Vente directe  transformation  accueil public  gîte en provision  
 Autre : deguustations

Valorisation des produits :  quantité  qualité  niche

Labels : AB, AOC Languedoc-Péronas, réflexion sur HVE

Vacances /  Jours de repos : .....

Qualité de vie : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

+ : .....

- : .....

Implication dans un collectif (CUMA, réseau CIVAM, etc.) ? : Cave cooperative, GREN, groupe culturelle durable de ch.A

**7) Informations supplémentaires :**

Prise en compte de la consommation énergétique ?

Connaissance de DTDA :  LPO  Internet  bouche à oreille

Autre : CPIE, Paniers de Hou

Attentes concernant DT&DA :  Communication  diagnostic  aide IAE  formation

Autre : connaissances naturalistes

Vision de l'agroécologie : .....

Remarque : Envie d'accueillir du public, faire de la sensibilisation  
Ideé culture de chanvre



## Une formation agro-écologie avec DT&DA Hérault

Si une formation d'une journée sur la thématique de l'agro-écologie est organisée dans le cadre du programme DT&DA Hérault, y participeriez-vous ?	<span style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 5px; display: inline-block;">Oui sûrement</span>	Peut-être, à voir	Probablement pas non
Parmi ces thématiques, la ou lesquelles voudriez-vous voir abordée ?  Si aucune ne vous convient, sur quel thème voudriez-vous avoir une formation ?  (vous pouvez préciser vos besoins en notant des sous-thèmes à droite des thématiques.)	Réalisation de la plantation d'une haie, gestion et entretien.		
	La Haute Valeur Environnementale, c'est quoi et comment l'obtiens-t-on ?		
	Entretien des cours d'eau, gestion du risque inondation.		
	Les auxiliaires de culture, comment les favoriser ?		
	Les certifications environnementales pour les exploitations viticoles.		
	La gestion de l'eau dans mon exploitation.		
	Autres : <span style="font-family: cursive;">formation naturaliste</span> <span style="font-family: cursive;">agreforesterie</span>		
Etes-vous favorable à l'intervention de la chambre d'agriculture lors d'une journée de formation ?	Oui cela ne me dérange pas	Non cela me dérange	
Quelles seraient les périodes où vous auriez le plus de chance de participer à la formation ?	<span style="font-family: cursive;">octobre - décembre</span>		
Nom/Prénom et type de culture	   		

## 2. Code atlas et leurs significations

probabilité de nidification	code atlas	signification
nidification possible	2	Présence dans son habitat durant sa période de nidification.
	3	Mâle chanteur (ou cris de nidification) ou tambourinage en période de reproduction
nidification probable	4	Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.
	5	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.
	6	Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
	7	Visite d'un site de nidification probable (distinct d'un site de repos).
	8	Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.
	9	Présence de plaques incubatrices. (Observation sur un oiseau en main)
	10	Transport de matériel ou construction d'un nid; forage d'une cavité (pics).
	11	Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.
nidification certaine	12	Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'oeufs de la présente saison.
	13	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
	14	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).
	15	Adulte transportant un sac fécal.
	16	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.
	17	Coquilles d'oeufs éclos.
	18	Nid vu avec un adulte couvant.
	19	Nid contenant des oeufs ou des jeunes (vus ou entendus).
autre	30	Nidification possible.
	40	Nidification probable.
	50	Nidification certaine.
	99	Espèce absente malgré des recherches

### 3. Statuts de conservation et leur signification

\*LR = Liste rouge.

Les listes rouges sont les documents officiels qui décrivent le statut de conservation des espèces à échelle régionale (Occ) ou nationale (FR).

Tableau de signification des statuts :

CR = en danger critique de disparition
EN = en danger de disparition
VU = vulnérable
NT = quasi menacée
LC = préoccupation mineure
DD = Données insuffisantes
NA = non applicable



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
OCCITANE





AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
OCCITANIE



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE



**FONDATION TERRE DE LIENS**  
Reconnue d'utilité publique  
Habilitée à recevoir donations et legs



**BASSIN DE THAU**  
*Entre Terre et Lagune*